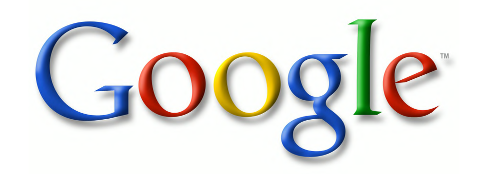





600035681T




600035681T



JEAN LE VICTORIEUX

DUC DE BRABANT

JEAN LE VICTORIEUX

DUC DE BRABANT

ÉTUDE HISTORIQUE

PRÉSENTÉE POUR LE DOCTORAT

A LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

PAR

OSWALD VAN DEN BERGHE

MEMBRE EFFECTIF DE L'ACADÉMIE D'ARCHÉOLOGIE DE BELGIQUE

Ne jamais nus non ert de son semblan,
Tan lars, tan prouz, tan hardiz, tals donaire.
Chanson sur la mort de Richard Cœur de Lion.

LOUVAIN

TYPOGRAPHIE DE VANLINTHOUT ET Cie

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'UNIVERSITÉ

1857

N. B. On a observé le vieux style de chronologie.

I

Notre histoire nationale est une source féconde de grands exemples et d'utiles souvenirs; car la Belgique est une terre fertile en héros. A aucune époque de ses annales, elle n'a cessé de présenter à l'admiration et au culte de ses enfants, quelques-uns de ces hommes, dont la gloire ennoblit le pays qui leur a donné le jour, et dont la mémoire fait encore battre les cœurs généreux, après des siècles.

Aux premiers rangs de ces héros qui ont illustré notre patrie, brille sans contredit d'un vif éclat le vainqueur de Woeringen, le chevaleresque duc de Brabant, Jean le Victorieux. La poésie lui a prodigué ses couronnes, comme à l'un de ses nobles interprètes; la victoire l'a couronné de lauriers, comme son favori le plus constant; enfin, ce qui est préférable à tout cela, le peuple

qu'il gouverna, l'a béni et a inscrit son nom parmi ceux des plus généreux bienfaiteurs de l'humanité. Comment s'étonner après cela de voir nos anciens écrivains s'arrêter avec complaisance devant la noble figure du duc Jean, et redire à la postérité toute cette gloire, toutes ces grandes actions, qui rejaillissent en définitive sur nous qui sommes les héritiers de nos aïeux.

La lecture attentive de ces monuments m'a frappé; elle m'a inspiré la pensée, téméraire peut-être, mais pourtant bien excusable, de retracer quelques traits d'une histoire aussi riche qu'elle est émouvante. Or, quand on veut étudier la vie du duc Jean I de Brabant, on se trouve arrêté dès l'abord par la grandeur de son sujet, et contraint pour ainsi dire de n'envisager qu'un côté de cette histoire. En effet, Jean I occupe dans nos annales une place importante à raison des efforts qu'il tenta pour le bonheur de son peuple, en protégeant ses intérêts matériels, en portant des lois sages, et enfin, en donnant un grand essor à la liberté. Mais ce n'est là qu'un côté de son caractère, et peut-être le côté le moins intéressant. Les poëtes et les chroniqueurs du XIIIe siècle nous représentent le duc Jean comme le chevalier le plus accompli de la chrétienté, passionné pour les jeux guerriers et pour les entreprises aventureuses, se délassant après la guerre par les charmes de la poésie, et mettant sa gloire à protéger les beaux-arts.

C'est à ce dernier point de vue que j'ai l'intention de me placer, pour décrire cette figure héroïque et poétique qui, à une des époques les plus brillantes de notre histoire, apparaît semblable sous plusieurs rapports à ces héros protecteurs des arts, qui devaient dans la suite illustrer les annales des républiques italiennes, comme Barthélemi Coleone à Bergame, Azzon Visconti et le grand Sforza à Milan.

Parmi les princes belges qui régnaient au milieu du

XIII[e] siècle, un des plus illustres est Henri III le Débonnaire, duc de Lothier et de Brabant. A peine avait-il ceint la couronne ducale, qu'il embrassa la cause de son cousin Guillaume de Hollande appelé à l'empire, l'aida à s'emparer d'Aix-la-Chapelle et assista au couronnement. Après cette cérémonie, il fut nommé du conseil chargé de guider le nouvel empereur et d'*atempérer son jeune courage du faict de bataille* (1).

Grâce au dévouement de Henri III pour le bonheur de son peuple, le duché de Brabant jouit pendant son règne d'une prospérité extraordinaire. Dans la seule guerre que ce prince eut à soutenir, ses armes victorieuses punirent l'évêque de Liége de ses exactions sur les habitants de St.-Trond, qui avaient le noble duc pour avoué. Henri III était passionné pour tout ce qui est beau et chevaleresque. Protégeant les poëtes et entouré d'une brillante cour de ménestrels, il s'essayait lui-même à la mélodie et s'accompagnait dans ses chansons d'amour (2).

La princesse Aleidis, fille de Hugues IV duc de Bourgogne, était la belle compagne du poëte couronné. Elle lui donna à Bruxelles en 1250 un second fils, qui reçut le nom de Jean. Autour de son berceau les trouvères firent entendre des chants guerriers, et célébrèrent les hauts faits des nobles ducs de Brabant, *fils de Karle-le-Grand, fils de Lothaire, fils de Priam* (3). Quand l'enfant eut échangé la balle et la toupie pour le casque et l'écu (4), de vaillants chevaliers l'exercèrent au maniement

(1) *Chronique de De Dynter*, publiée par Mgr. de Ram, recteur magnifique de l'Université cath. de Louvain. *Traduction de Jehan Wauquelin.*

(2) Les chansons mss. de Henri III, avec la notation, sont conservées à la Bibl. impériale de Paris. Imprimées séparément dans différents ouvrages, M[r] Willems les a rassemblées dans ses *Oude Vlaemsche Liederen*. Gent 1846.

(3) V. la généalogie fabuleuse des ducs de Brabant dans De Dynter, *traduct. de Jehan Wauquelin.*

(4) *Chronique rimée de la bataille de Woeringen de Van Heelu,* publiée

des armes, et les ménestrels de la cour de son père, parmi lesquels brillaient *Gillebert de Berneville* et *Adenez le Roi*, l'initièrent à l'harmonie de la rime et aux secrets de la poésie.

Jean n'avait que onze ans quand Henri III mourut. Peu avant ce triste événement, le duc avait été nommé par l'empereur Alphonse de Castille, vicaire de l'empire en deçà du Rhin (1). Se sentant près d'expirer, il fit ouvrir les portes du château de Louvain, afin que pussent venir à lui tous ceux qui voudraient, pauvres et riches. De sa couche, il distribua lui-même de la monnaie et des paroles de consolation. Aussi, fut-ce grand deuil quand la mort enleva le père à son peuple, le 29 février 1261 (2). Le

par Mr Willems, avec une introduction, des additions et un codex diplomaticus, p. 28, 29.

(1) Butkens, *Trophées de Brabant*, I, p. 262.

(2) Adenez le Roi raconte longuement la mort de Henri III à la fin de son roman de Cléomadès :

Ce livre de Cleomadès
Rimai-je li rois Adenès
Ménestrés au bon duc Henri.
Fui cel m'aleva et norri
Et me fist mon mestier aprendre.
Diex l'en veuille guerredon rendre
Avec ses sains en paradis.
Loiaus princes fu et gentis,
Et bons, et biaus, et douz, et frans,
Et courtois. Ne fu-ce duels grans
Quant tez princes si tost moru,
Comme li bons dux Henris fu !

De sa mort fu deus et pitiez;
Mais ne pot estre respitiez
De la mort, car avait le volt
Cil qui bien pooir dou faire ot :
Ce fu Diex qui les bons eslit.
A son oez por ce tost le prist
Et bien i parut à sa fin;

noble duc fut enterré à l'église des Dominicains, qu'il avait fondée, et où l'on voyait autrefois son monument, à

Car si son afaire fina
Que ne se porrait afiner,
Nus hom miex por en bien finer
Que il s'afina finement.
Mult prist gracieux finement :
Mult doit bien estre la méfine
De celui qui en tel point fine
Que il fina à son finer.
Li cors fist si l'ame afiner
K' ains afinez ne fu fins ors
Miex que l'ame afina le cors.

Diex par sa très douce poissance
Ait en gré prise la finance
De son daerrain paiement;
Car mult le paia saintement.
Ne li convint pas sermoner
Ne de Dieu riens amonester.
Il méismes s'amonestoit
Que illuec èrent assamblé.
De gent y avoit grant plenté,
Car il méismes commanda
A tous ceaus qui estoient là
C'on féist tous les huis ouvrir
Et péussent à lui venir
Tout cil qui venir il vorroient
Et povre et riche s'il vouloient,
Et on le fist tout ensement.
Plenté de monnoie et de gent
Erent assamblé autour lui.
Je méismes aussi i fui
Qui puis bien dire sans doutance
K' ains plus bele reconnoissance
Ne pot avoir nus hom mortés
Que il ot, Diex en soit loés!

Je vous pri que pour lui priiez
Que Diex li pardoinst ses pechiez
Si vraiment qu'il pardonna

côté de celui de sa compagne (1). Il laissa quatre enfants : Henri, Jean, Godefroid sire d'Aerschot, et la poétique Marie de Brabant, qui devint plus tard reine de France (2).

Le duc reposait à peine dans la tombe, que de graves difficultés s'élevèrent au sujet de la tutèle de ses enfants. Henri de Thuringe, frère germain de Henri III, ainsi que Henri de Louvain, sire de Gaesbeeck, Othon comte de Gueldre et son frère élu de Liége, tous trois neveux du dernier duc, le premier par son père, les autres par leur mère, élevèrent des prétentions plus ou moins fondées. Les villes du Brabant prirent une part plus ou moins active à cette lutte, et contribuèrent puissamment à mettre la tutèle aux mains de la duchesse Aleidis. On adjoignit à cette princesse Godefroid sire de Perwez, qui fut remplacé par le sire de Bautersem, et Gauthier Berthout, avoué de Malines (3).

Sa mort le jour que l'assena
Longis de la lance au costé
Quant par lui fumes racheté.
Et tuit cil soient béuéoit,
Qui diront : — amen, Diex l'otroit!

Ce fragment du ms. de la Bibl. imp. fonds Lavallière, est publié par Mr Achille Jubinal dans *La complainte et le jeu de Pierre de La Broce*, opuscule tiré à un petit nombre d'exemplaires. Paris, Téchener, 1835. — V. aussi Willems, dans ses addit. à Van Heelu, p. 351. — V. le testament de Henri III dans Butkens, I, Preuves, p. 99.

Le duc avait eu l'intention d'aller combattre en Orient pour la cause chrétienne. La mort l'empêcha de réaliser ce beau projet.

(1) Chronique de Dynter, II, p. 206.

(2) De Klerck, *Brabantsche Yeesten*, I, p. 396. — De Dynter, II, p. 704.

(3) La duchesse se concilia l'amour des Brabançons. Elle eut le bonheur d'être dirigée dans le gouvernement du peuple par l'illustre St. Thomas d'Aquin. Ce grand homme lui envoya, à sa demande, une instruction détaillée sur la manière de gouverner. On y admire la même profondeur, la même exactitude et la même supériorité de vues, qu'il porta dans les questions les plus ardues de la philosophie, de la théologie et du droit naturel. St. Thomas en se rendant de Cologne à Paris, s'était arrêté à Lou-

· Le fils aîné de Henri III, chez qui les forces du corps et celles de l'esprit étaient atteintes en même temps, n'avait pas les qualités nécessaires pour régner sur les Brabançons, tandis que Jean son frère paraissait orné de tous les avantages qui peuvent faire un grand prince. Lors donc que le temps fut venu pour la duchesse Aleidis de déposer la tutèle de ses enfants, elle essaya de faire écheoir à ce dernier l'héritage paternel (1). Elle prévit, en effet, que lui seul serait digne de notre patrie, et habile à faire accroître la prospérité de son peuple et à soutenir la gloire qu'il s'était acquise dans les armes, dans l'art et dans la poésie. Deux partis se formèrent aussitôt entre la noblesse et les villes, et troublèrent le Brabant par leur sanglante querelle. Enfin, dans une grande assemblée tenue au château de Cortenberg, « le prince Henri, de son propre mouvement, comme il déclaroit en présence de Nicolas de Fontaines évesque de Cambray chancelier de l'empire, Henry abbé d'Afflighem, Bernard abbé de Villers et Alard abbé du Parcq, représentant les ordres de St. Benoist, de St. Bernard et de St. Norbert, Isabeau abesse séculière de Nivelle, Baudewin d'Avesnes sire de Beaumont, Wauthier sire d'Enghien, Wauthier Berthout sire de Malines, Arnou sire de Wesemael, Arnou sire de Walhain, Rigard sire de Falais et plusieurs autres barons, chevaliers, nobles et députés des villes, céda et résigna *(guerpivit et effestucavit)* ès mains de son frère second Jean, tout le droict que lui compétoit en la duché de Brabant et toutes ses appartenances, en hommages, hommes, villes, villages, chasteaux, cens, revenus, tollieux, payages et autres droicts quelconques, par forme de donnation entre vifs,

vain et avait vu la duchesse Aleidis, dans sa maison bâtie près de l'église des Dominicains. V. le *Cours d'histoire nationale* de Mr Namèche, vice-recteur de l'Université catholique, II, p. 571.

(1) Haræus, *Annales*, etc. I, p. 268.

n'y réservant aucun droict ou action; et jura sur les saincts Evangiles que jamais il ne contreviendroit à ceste donnation; absolvant et donnant libres à touts hommes de Brabant tant presents qu'absents de toute fidélité et hommage qu'ils lui pouvoient avoir faict, les requerant, exhortant et mandant d'avoir et tenir son dict frère pour vrai et légitime duc de Brabant, et lui obéir, servir et faire hommage et fidélité comme il appartient, dequoi les dicts évesques, abbés et barons donnerent leurs lettres de tesmoïgnage à Cambray le mardi avant l'Ascension qu'estoit le XVII. de may de l'an MCC. LXVII (1). »

On dépêcha immédiatement à Londres, pour avoir la confirmation de Richard de Cornouailles, roi des Romains, qui par des lettres datées du camp de Stafford le 3 juin, commit Nicolas évêque de Cambray, son chancelier, et Baudouin d'Avesnes, sire de Beaumont, pour prendre en son nom due et bonne information au pays de Brabant, et accorder l'investiture au nouveau duc, s'il y avait lieu. Les commissaires, ayant trouvé que les résignation et cession s'étaient faites volontairement et de l'aveu de la duchesse Aleidis et des barons, chevaliers et communes villes du duché, reçurent de Jean, premier du nom, l'hommage et le serment de fidélité et l'investirent solennellement des duchés de Lothier et de Brabant, du marquisat d'Anvers et autres mouvances de l'empire, à la condition de renouveler l'hommage en personne, lorsque le roi des Romains aurait passé la mer.

Quant au prince Henri, il partit avec son aïeul maternel le duc Hugues de Bourgogne, et se retira à l'abbaye de St. Etienne de Dijon, où il reçut l'habit religieux (2).

(1) Butkens, I, p. 282 et *Preuves*, p. 101-102.
(2) Butkens, *locis cit.*

II

A peine Jean I eut-il atteint sa 17me année, qu'il commença à gouverner le Brabant par lui-même. Bientôt il eut rallié autour de sa personne tous ceux qui, comme le sire de Wesemael, avaient tenu le parti de son frère. L'année suivante il fit son entrée dans les principales villes. Son inauguration eut lieu à Louvain, dans une assemblée nombreuse, où il reçut le serment de fidélité de ses vassaux et confirma de son côté les priviléges de son peuple (1).

Richard de Cornouailles étant venu à Cambray, le duc Jean s'empressa de se rendre dans cette ville, en pompeux équipage et accompagné d'une belle suite de barons. L'empereur reçut à hommage son gracieux vassal, et l'investit de nouveau par lui-même des duchés de Lothier et de Brabant et du marquisat d'Anvers (2).

La cour ducale de Brabant brillait d'un vif éclat entre toutes celles de la chrétienté : aussi n'est-il point étonnant, que le grand roi St. Louis eut promis sa fille Marguerite à la duchesse Aleidis, pour le fils aîné de cette princesse. Jean n'eut pas de peine à obtenir la belle fiancée de son frère. On l'amena en Brabant l'an 1269, et le mariage se célébra avec une magnificence digne d'une si noble dame. La ville de Louvain est dominée par une colline dont les flancs étaient alors ombragés de vignes, et le sommet couronné d'un château d'architecture romane, défendu par deux tours crénelées. Les noces eurent lieu dans ce manoir, antique berceau de la maison de Brabant.

(1) Divæus, *Ann. Lov.* p. 123.

(2) Butkens, I, p. 282 et *Preuves*, p. 102. — Willems, *Codex diplom.* à la suite de la chronique de Van Heelu, p. 393.

On y donna des fêtes splendides que le poëte chroniqueur Van Heelu a omis de nous décrire, de peur, dit-il, d'allonger par trop son récit (1). Il ne sera peut-être pas sans intérêt de connaître le genre de spectacles, que l'on offrait à la curiosité des convives pendant ces jours de réjouissance nationale. Albéric de Trois-Fontaines rapporte qu'aux noces de Mathilde de Brabant, il se trouva jusqu'à cent quarante écuyers qui reçurent l'honneur de la chevalerie. Pendant le festin, des ménestrels charmèrent les regards par les plus étranges prouesses. Tel monté sur un palefroi, parcourut en cet équipage une corde tendue dans les airs; d'autres enfourchèrent des bœufs couverts d'une housse écarlate, qui, dans les *entremets*, se frappaient de leurs cornes (2). Hélas! toutes ces joies se changèrent bientôt en deuil. La jeune duchesse qui faisait l'honneur du Brabant, mourut deux ans après, sans avoir donné d'enfants à son époux (3). Deux nouvelles années s'écoulèrent avant que le duc songea à remplacer celle qu'il

(1) Hoe hogelike dat men daer af
Die brulocht dreef, entie feeste,
Dat soude verlingen die yeeste,
Woudic dat al tellen voort.
Vs. 636-639.

(2) Apud Compendium in octavis Pentecostes (1237) in præsentia et omni frequentia nobilium Franciæ, *frater ejusdem Regis Robertus* cingulo militiæ de novo accinctus nuptias suas celebravit cum Mathilde filia Ducis Brabantiæ *(Henrici II)*, ei Rex dedit et *Comitatum Attrebatensem et Sanctum Audomarum et Ariam*, et cætera de matre Domini Ludovici patris ejus ibi contingentia, ibi sicut dicitur, usque ad centum quadraginta novi milites creati sunt. Et illi qui dicuntur *Ministelli*, in spectaculo vanitatis multa ibi fecerunt, sicut ille, qui in equo super cordam in aëre equitavit, et sicut illi, qui duos boves de Scarlata vestitos equitabant cornicantes ad singula fercula, quæ apponebantur Regi in mensa.
Alberici Monachi Trium Fontium Chronicon, edit. à G. G. Leibnitio. Lipsiæ, 1698, p. 562.

(3) Butkens, p. 284. — Van Heelu.

avait perdue. Alors il contracta une nouvelle alliance avec Marguerite de Flandre, fille de Gui de Dampierre.

Le temps était venu pour Jean I de faire preuve de courage et de montrer comment il savait manier la lance et l'épée. Si dès son enfance il avait été *mis aux lettres*, on n'avait pas négligé non plus de le former au métier des armes, et nous verrons qu'il ne se montra pas moins habile dans l'art de la guerre que dans la *gaie-science*. Aussitôt après la célébration de ses noces, il fit un appel à sa chevalerie; car il lui tardait de faire expier à Henri de Gueldre, élu de Liége (1), les vexations que ce prince avait commises contre le Brabant, pendant le gouvernement de la duchesse Aleidis. Il s'avança jusqu'à Léau, et il allait entrer dans le pays de Liége, lorsqu'il apprit la mort de sa mère, « ce que tellement troubla son armée que tout cet appareil s'en alla en fumée (2). » Vers les dernières années de sa vie, la duchesse Aleidis s'était retirée du monde et habitait près du cloître des Dominicains, où elle s'adonnait à la prière et à la contemplation des choses célestes. Son éloge se résume en deux mots : elle fut la *Blanche* de la Belgique. Le duc fit inhumer sa mère dans l'église des Dominicains, et cette grande princesse reposa, selon son désir, à côté de l'époux qu'elle avait tant aimé.

La douleur de Jean I ne l'empêcha point d'accomplir un devoir de vassal envers son suzerain. Les électeurs réunis à Francfort, avaient mis fin à un long interrègne, par l'élection de Rodolphe de Habsbourg. Le jour du couronnement était fixé au 28 Octobre 1273. La veille, les électeurs arrivèrent à Aix-la-Chapelle, avec une suite de près de 20,000 chevaliers. Les routes étaient couvertes d'hommes sur un espace de trois lieues. Les insignes impé-

(1) Le concile de Lyon de 1274 déclara la déchéance de ce prince.

(2) Butkens, I, p. 286. — *Gesta abbatum Trudonensium*, apud Pertz, XII, Script. X, p. 404.

riaux, qui avaient été cachés pendant l'interrègne, furent rendus par l'archevêque de Mayence. Après que Rodolphe et son épouse Anne de Hohenberg, qui prit le nom de Gertrude, eurent ceint le diadème de Charlemagne, les princes dûrent prêter foi et hommage au nouvel empereur. Or on raconte que le sceptre s'était perdu. Les seigneurs prétendirent alors que l'absence de cet insigne de l'autorité suzeraine annulait la validité de l'investiture. L'empereur, saisissant aussitôt une croix placée sur l'autel, la baisa et s'écria : « Ce signe, par lequel nous avons tous été rachetés, servira de sceptre! » Les grands vassaux baisèrent tous le signe sacré, mirent leurs mains dans celles de Rodolphe, et reçurent l'investiture de leurs fiefs (1). Parmi eux se trouvait le duc de Brabant, qui fut confirmé dans la possession de ses états.

(1) Ce fait est rapporté par un grand nombre d'écrivains.

III

La chevalerie est une des institutions à la fois les plus brillantes et les plus fécondes du moyen-âge. A l'époque de Jean I, elle s'est acquis déjà un grand héritage de gloire, et ses destinées sont loin d'être accomplies. C'est elle, en effet, qui a pris la part la plus importante à la conquête du St. Sépulcre; c'est elle qui a soutenu de son épée le nouveau royaume de Jérusalem, fondé un empire, repoussé l'Islamisme, et qui, depuis les bords de la Vistule jusqu'au détroit où la Méditerranée se joint à l'Océan, a élevé un boulevard formidable pour la défense de la foi et de la civilisation.

Si nous la considérons dans son essence, c'est-à-dire comme une institution isolée, sans tenir compte des services qu'elle a rendus à la société chrétienne, la chevalerie conserve encore un caractère du plus haut intérêt. C'est la consécration de la force au service de l'honneur et de la faiblesse. Ses cérémonies qu'on pourrait presque appeler sacrées, ses jeux militaires, ses chants, son héroïsme dans le combat, donnent à l'histoire du moyen-âge une teinte d'admirable poésie. Nos annales ne manquent pas de cette illustration. Le Brabant en particulier nous offre le duc Jean, comme le modèle accompli du véritable chevalier, comme le premier paladin de son temps, possédant au même degré toutes les vertus chevaleresques.

A l'année 1273, où nous étions parvenu, le chef brabançon n'était encore qu'écuyer, mais se préparait dans divers exercices militaires à obtenir l'honneur de chevalerie, envié par les princes eux-mêmes. Étant de retour d'une expédition en Navarre, où il avait accompagné le roi de

France (1), il reçut les premières armes de la main du monarque. Après les cérémonies, qui se firent avec toute la pompe qu'on avait coutume de déployer dans la royale cité de Paris, Jean I et son frère furent élevés au rang de chevaliers. On les adouba d'un haubert de mailles serrées, et d'un heaume orné de pierres précieuses; ils furent chaussés de fer avec des éperons d'or, et prirent l'écu, l'épée et la lance (2). Dès lors, le duc de Brabant voulut se rendre digne de porter les éperons : une noble émulation s'étant emparée de lui, il se mit en quête d'aventures par divers pays, où ses exploits lui acquirent une renommée extraordinaire. Aussi Van Heelu compare les faits d'armes de son héros aux gestes d'Alexandre, des Machabées et de Roland, et assure qu'il n'y aurait pas moins de choses étonnantes à célébrer au sujet du duc Jean, qu'à celui de Lancelot du Lac et de Perceval le Gallois (3).

Les lices de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France furent tour-à-tour l'arène où le prince brabançon satisfit

(1) Philippe-le-Hardi était allé porter secours à sa parente Jeanne, *fille de Henri roi de Navarre trépassé depuis peu.*

(2) Van Heelu, p. 34. — De Klerck, p. 402. — Butkens, p. 288.

Sur les cérémonies et les usages de l'ancienne chevalerie, V. Du Cange, *Dissertat. XXII sur Joinville.* — La Curne de Ste Palaie, Mém. *sur l'ancienne chevalerie*, imprimé dans les Mém. de l'Académie des inscript. et belles-lettres, t. XX. — Wulson de la Colombière, *Théâtre d'honneur et de chevalerie*, et surtout *les Tournois de Chauvenci* donnés vers la fin du XIII[e] siècle, décrits par Jacques Breton, publ. par H. Delmotte, bibliothécaire de la ville de Mons. Valenciennes, 1835. — V. aussi *L'ordène de chevalerie*, fabliau par Hue de Tabarie, l'un des compagnons de Godefroid de Bouillon à la croisade, publ. par Barbazan. Paris, 1759.

(3) Vs. 3921 à 3941. — 8560 à 8566.

Van dien daden, die hi dede,
Soude men scriven wel alsoe grote
Yeeste, als men van Lanselote
Vint, ochte van Percheval en.
(Vs. 8316 à 8319.)

son amour des combats, tout en déployant une grande force unie à beaucoup d'habileté. Il s'exerça dans les joûtes, les mêlées, l'attaque ou la défense des châteaux, les pas-d'armes, et dans tous les jeux par lesquels l'ancienne chevalerie acquérait la science de la guerre (1). Proclamé partout le plus vaillant champion de la journée, il recevait de la main des nobles dames le prix du tournoi. Alors il distribuait des chevaux richement caparaçonnés et des étoffes précieuses à des combattants illustres, qui avaient trouvé en lui leur premier vainqueur (2).

Vers cette époque, Charles roi de Sicile, pour venger son honneur outragé par Pierre d'Arragon, avait proposé une lutte en champ-clos de cent chevaliers contre cent. On planta une lice près de Bordeaux. Jean I fut du nombre des combattants, qu'on réduisit à cinquante, de part et d'autre (3). Notre noblesse nationale avait montré, à la suite de son chef, qu'elle n'était pas indigne de son antique gloire. Nous voyons, en effet, plusieurs noms belges figurer parmi les cent combattants choisis d'entre les plus preux de la chrétienté. Ce sont Wautier de Momale, surnommé le bon Waufflars de Momale, messire Guillaume Malclercs, sire de Hemricourt, le sire de Haneffe et le bâtard de Wesemael. Au jour indiqué ils parurent tout armés dans la lice, mais le combat n'eut pas lieu parce que le parti du roi d'Arragon fit défaut (4).

(1) Ce fut lui premièrement qui mit en usage qu'un prince ou seigneur, tant fut-il grand, ne pouvoit mener au tournoi que deux varlets, afin de donner par ce moyen occasion aux chevaliers de moindre rang de s'exercer aux armes, laquelle coustume fut depuis observée. Il acheta aussi expressément certaine campagne près St.-Quintin, où il convoqua diverses fois tournois et joustes, jugeant ce lieu propre et commode comme situé au milieu des quartiers où l'on s'addonnoit à cest exercice. Butkens, p. 331. — (2) Van Heelu, p. 36.

(3) Hemricourt, *Miroir des nobles de Hasbaye*, p. 11 et 12.

(4) Hemricourt les nomme tous quatre et ajoute : .... Quant lij Roijs

Nous avons vu que Jean I avait une sœur qui brillait à la cour de Brabant, autant par ses grâces extérieures que par les charmes de son esprit. C'est elle que le roi Philippe le Hardi, veuf d'Isabelle d'Arragon, choisit pour partager son trône. Le couronnement de la jeune Reine eut lieu à la Ste.-Chapelle de Paris, le 24 Juin de l'année 1275 (1). La joie fut grande parmi les Brabançons, car cette alliance resserrait l'amitié entre leur patrie et la France, et illustrait la noble maison de Louvain. Marie était tendrement aimée de son royal époux, et exerçait sur les affaires de l'état une influence dont elle était digne, mais qui ne tarda point à lui faire un mortel ennemi. Il advînt que l'aîné des trois enfants du premier mariage de Philippe le Hardi fut emporté par une mort imprévue. Cet événement servit la haine de Pierre de La Broce, issu d'une noble famille originaire de Touraine, et favori du roi. Ce courtisan insinua que l'enfant était la victime d'un empoisonnement, et alla jusqu'à accuser la reine d'être l'auteur de ce crime odieux. La malheureuse princesse, soupçonnée d'avoir voulu, par cet attentât, assurer la couronne à son fils, fut enfermée dans un donjon avec toutes les dames belges qui l'avaient suivie en France. De sa prison, Marie fit un appel au duc de Brabant. Elle écrivit de son propre sang la lettre qui instruisit Jean I de sa triste position.

Charles de Cezilhe out pris batailhe encontre lij Roij Pire Daragone de 100. Chevaliers encontre 100. lijqueis nombre fut amauris de 50. encontre 50. et ilh ij out par tos paijs mandeis les plus preus; chis quatre compaignons ij furent et demoront en le lextion des 50; et furent armeis les journee pour defendre l'honneur du roij de Sezilhe, Jasoiche que lij Roij d'Arragone defalist delle journée, et ce fut l'an 1282. *Miroir*, loc. cit.— V. aussi Van Heelu, p. 37.

(1) On trouve dans les *Grandes Chroniques de France*, publ. par M. Paulin Paris, V, p. 38-39, le curieux récit des fêtes qui eurent lieu à cette occasion.

A cette nouvelle, le duc vole à Paris. Notre chevalerie ne tarde point à suivre ses traces, pour venger l'honneur outragé du nom brabançon. Le gant est jeté. Pierre de La Broce n'ose le ramasser. Alors, le champion de la reine, qui n'est autre que son frère, demande le sang du perfide calomniateur. Bientôt une béguine de Nivelles, Isabeau de Spaelbeck, femme pieuse et favorisée de connaissances surnaturelles, achève, par sa révélation, de faire connaître au roi l'innocence de son épouse. Tandis que celle-ci, délivrée d'indignes liens, reprend ses titres à l'affection royale, La Broce, convaincu de calomnie et de trahison envers son suzerain, expie sa félonie sur l'infâme gibet de Mont-Faucon (1).

C'est ainsi que le dévouement fraternel et en même temps chevaleresque du duc de Lothier sauva Marie de Brabant d'une mort honteuse, et la rendit aux belles destinées qui l'attendaient. Cette princesse instruite dans la poésie et aimant l'art du *trouvère*, accueillit à sa cour le célèbre Adenez qui, depuis la mort du duc Henri III, avait quitté le Brabant pour s'attacher au comte de Flandre. Dans un des chefs-d'œuvre du poëte belge, nous trouvons un brillant éloge de la reine que la France doit à notre patrie, et qui eut le don de charmer le royaume très-chrétien par sa beauté incomparable, sa connaissance des lettres et ses vertus (2).

(1) Nous n'avons fait que résumer le récit intéressant que fait de cet épisode M. l'abbé Namèche, dans son *Cours d'hist. nation.* IV, p. 576, sqq. Nous y renvoyons, tant à cause de l'intérêt qu'offre le récit lui-même, que pour les preuves nombreuses et les pièces importantes que l'auteur y a rassemblées.

(2) Nous voulons parler du roman de *Cleomadès*. Le fond de ce roman est une tradition mauresque qu'Adenez recueillit à la cour de Marie de Brabant, de la bouche de Blanche de France, veuve de Fernand de La Cerda, infant de Castille. Une miniature de la fin du XIII[e] siècle, placée dans le ms. de l'Arsenal en tête du Cleomadès, représente le poëte écoutant

Cependant d'autres événements se passaient sur les bords de la Meuse et du Rhin. Nous ne nous arrêterons point à décrire les faits de la *guerre de la vache*, lutte déplorable qui fut aussi acharnée que la cause en était puérile (1).

Notre intention n'est pas, non plus, de nous arrêter aux querelles sanglantes suscitées entre la maison de Juliers et les habitants d'Aix-la-Chapelle, au sujet de la sous-avouerie de cette ville. Jean I, en sa qualité de duc de Lothier et d'avoué supérieur d'Aix, prit une part importante dans ces dissensions, auxquelles il réussit à mettre un terme. Un traité de réconciliation fut conclu à Sconauw, près d'Aix-la-Chapelle. Les princes de la maison de Juliers pardonnèrent à leurs ennemis le meurtre involontaire que ceux-ci avaient commis sur la personne de Guillaume, chef de cette illustre famille. Ceux d'Aix, de leur côté, promirent une somme de 15 mille marcs, et fondèrent quatre autels au couvent des *Blanches Sœurs* de leur ville, où l'on devait célébrer la messe à perpétuité pour leur victime (2).

Depuis l'intervention efficace du duc de Lothier dans ces événements, le comte Renaud de Gueldre et son beau-frère Waleran sire de Fauquemont et de Montjoie

le récit de Blanche de France, en présence de Marie de Brabant couchée sur un lit de parade et de Mahaut d'Artois. Adenez est reconnaissable à son rebec, les trois autres personnages aux armoiries qui couvrent leur robe. M. Edward Van Even a donné un dessin de cette curieuse miniature dans un opuscule intitulé *Marie de Brabant*. Louvain 1853. — V. aussi sur Marie de Brabant et Adenez, *Hist. littér. de la France*, XX, p. 710 sqq. — et Reiffenberg dans son *Introduct. à la Chronique rimée de Philippe Mouskes*, I.

(1) V. Fisen, *Hist. eccles. Leod.* II, lib. I, c. 53. — Foullon, *Hist. Leod.*, lib. V, c. 5 et les ouvrages de Galliot et de de Marne.

(2) Butkens, p. 395. — Van Heelu, p. 48. — Le traité est dans Bondam, *Charterboek*, p. 649.

avaient conservé une haine implacable, qu'ils ne prenaient pas la peine de déguiser. Les exploits du noble duc, sa belle contenance dans les tournois, la gloire qu'il s'était acquise par ses alliances, tout contribuait à exciter leur jalousie. Il y eut à cette époque un tournoi entre Halen et Hercken où fut invité Jean de Brabant.

Les princes d'entre-Meuse-et-Rhin y assemblèrent grand nombre de leurs amis et alliés, tellement que leurs intentions déloyales étaient manifestes. Le duc crut ne pas devoir s'exposer à la merci de ses ennemis et se retira sans avoir rompu une seule lance. Peu de temps après, une lice fut ouverte à Sigeberg, au delà du Rhin, non loin de Bonn. Contre toute attente, le duc de Brabant s'y rendit, accompagné de chevaliers valeureux et exercés au métier des armes. Il se mit dans les rangs des seigneurs de Westphalie et d'outre-Meuse, et combattit Renaud de Gueldre, Waleran de Montjoie, le comte de Luxembourg, son frère Waleran et le comte de Clève. De grands coups furent frappés de part et d'autre. Les chevaliers d'entre-Meuse-et-Rhin, qui étaient réputés comme les plus braves de l'Allemagne, réussirent à désarçonner bon nombre de leurs adversaires, mais leurs efforts se brisèrent contre les rangs des Brabançons. Jean se maintînt victorieux jusqu'à la fin des joûtes, si bien qu'il ne fut question dans toute l'Allemagne que de sa valeur et de son habileté à démonter les plus rudes tournoyeurs (1). Toutes ces louanges ne plaisaient point aux ennemis du duc, et leur haine s'en envenima davantage. Cependant l'heure de la vengeance était proche. Les difficultés pour la succession du Limbourg allaient allumer une guerre de cinq ans, où les deux races ennemies seraient en présence, et où une gloire immortelle couronnerait le lion de Brabant.

(1) Willems, *Introd.* p. XL. — Van Heelu, p. 48 à 53.

IV

Waleran IV duc de Limbourg était mort en 1280, laissant une enfant unique, Ermengarde, mariée à Renaud comte de Gueldre. Dès ce moment, celui-ci prit, du chef de sa femme, le titre de duc de Limbourg, ce qui semble prouver que ce duché était un fief féminin.

Deux ans après, Rodolphe de Habsbourg tenait une diète, où devait être jugée en dernier ressort la contestation entre Jean d'Avesnes et Gui de Dampierre, relativement à la Flandre impériale. C'est alors seulement que l'empereur donna à l'illustre duchesse de Limbourg des lettres d'investiture, portant que, si Ermengarde mourait avant le comte de Gueldre, celui-ci aurait, sa vie durant, le duché de Limbourg avec tout ce qui en relevait. Ces lettres, datées du 18 Juin 1282 (1), furent expédiées par l'entremise du sire de Fauquemont, parent de la duchesse et son fondé de pouvoir en cette circonstance. Ermengarde ne porta pas longtemps la couronne ducale, car vers la mi-Juillet de l'année suivante (2), ses dépouilles mortelles étaient déposées au couvent de s'Graevendael, dans le comté de Gueldre.

Cette mort prématurée servait les intérêts des princes issus de la maison de Limbourg. Le diplôme impérial, tout en faveur de Renaud de Gueldre, n'était pas fait pour anéantir leurs prétentions. L'héritier unique de la duchesse Ermengarde, selon l'ordre naturel, devait être Adolphe de Berg, petit-fils de Henri de Limbourg, aïeul de cette

(1) V. Willems, *Codex*, p. 408.

(2) C'est l'opinion du savant Ernst, dans son *Histoire du Limbourg*, IV, p. 388, sqq. et 405, où l'on trouvera une longue dissertation pour établir cette date.

princesse. A ce titre, au témoignage de tous les auteurs contemporains, le comte avait droit d'être investi de la possession du Limbourg; car, pour ce duché, comme pour les autres grands fiefs des Pays-Bas qui relevaient de l'empire d'Allemagne, les collatéraux n'étaient point exclus de la succession (1). Cependant d'autres princes se mirent aussi sur les rangs, soit pour recueillir une partie de l'héritage, soit pour revendiquer la possession de quelques fiefs qu'ils soutenaient leur être dévolus, selon la coutume d'Allemagne. Dans cette dernière classe, se trouvaient l'archevêque de Cologne et l'évêque de Liége. De son côté, Renaud de Gueldre ne voulut point se dessaisir du duché, et continua d'y gouverner comme possesseur usufruitier. Il greva le pays de plusieurs dettes, et plus tard, il vendit Wassenberg à l'archevêque de Cologne, ce qui ne lui était nullement permis (2).

Le comte de Berg, fort de son droit, envoya au duc de Brabant frère Erwin commandeur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et le chevalier Engelbert dit Russelpaffe, avec des lettres datées du 3 Août 1283, pour avoir l'investiture des parties du Limbourg qui relevaient du Brabant (3). Après cette démarche, il s'adressa à tous les membres de sa famille, leur requérant aide et secours pour chasser de ses terres l'usurpateur Renaud de Gueldre. Mais personne, à l'exception de ses frères, ne voulut lui prêter main forte,

(1) Il serait difficile d'établir quel était le droit des collatéraux au duché de Limbourg. On peut consulter sur cette question obscure l'*Histoire du Limbourg*, par Ernst, IV, p. 398, sqq. La loi de l'empire qui éloignait les collatéraux des successions en matières féodales, ne paraît pas avoir été aussi généralement suivie en Belgique, et les prétentions des empereurs y souffrirent toujours des oppositions. — Adolphe de Berg avait des frères qui renoncèrent en sa faveur au duché de Limbourg.

(2) Willems, *Introd.* p. XLII.

(3) V. les lettres dans Willems, *Codex*, p. 414.

à moins qu'il n'acceptât la condition de l'admettre a tage du Limbourg. Ces seigneurs étaient Thierri si Heinsberg, son frère Jean sire de Levenberg, Walera de Fauquemont, Henri comte de Luxembourg et son Waleran sire de Ligny, Waleran comte de Juliers e frères Othon et Gerard, avec leur oncle Waleran de Jul sire de Bercheim. Tous ces princes étaient arrière-p fils ou bis-arrière-pétits-fils, par leur père ou leur m du duc Henri III leur auteur commun (1). Bien qu'il difficile de déterminer les prétentions de chacun d'e elles paraissent avoir été inconciliables avec la dignité comte de Berg. Ils ne purent donc s'accorder avec l parent, et firent, entre eux, un compromis où il s'agiss de déterminer quel était le plus proche héritier du duc de Limbourg (2).

Le comte de Berg ne pouvant reconquérir son héritage s'adressa une seconde fois au duc de Brabant. Il lui céd du consentement de ses frères, le duché de Limbourg, à titre de donation entre vifs et en considération du mariage de sa nièce, Marguerite fille du sire de Windeck, avec le fils aîné de Brabant. Le mariage projeté n'eut pas lieu par la mort du jeune Godefroid. Une compensation en argent fut offerte au comte de Berg, et ainsi cet acte devint une véritable vente. Les sommes réunies s'élevèrent au chiffre de 32 mille marcs d'argent (3). Cette grande transaction fut faite le Lundi après la Nativité de la Bienheureuse Vierge, 1283. Le même jour, Adolphe manda aux hommes-liges du Limbourg la translation du duché au duc de Lothier et de Brabant, et les pria de prêter à leur nouveau seigneur le même hommage et la même fidélité qu'ils lui eussent prêtés à lui-même (4).

(1) Willems, *Introd.* p. XLIII. — (2) Willems, *Codex*, p. 415.
(3) David, *Vaderlandsche Historie*, V Deel, bl. 300. — Ernst, p. 407.
(4) V. Willems, *Codex*, p. 416.

Le comte de Gueldre était maître du terrain, et il fallut que Jean I s'apprêtât à soutenir ses droits par les armes. Il était alors dans toute sa puissance, aimé de ses sujets qui lui accordèrent de leur libre volonté le vingtième de leurs biens, pour l'aider dans cette guerre (1). Les ordres religieux ne montrèrent pas moins de patriotisme et d'enthousiasme pour la cause de leur prince (2). Enfin, le noble duc se voyait entouré d'une brillante chevalerie qui avait gagné ses éperons dans les aventures et les combats. Elle l'aidera de son épée à remporter une victoire éclatante, et lui permettra d'écarteler les armes de Limbourg avec celles de Brabant.

De graves dissensions régnaient, à cette époque, dans le Limbourg, entre deux puissants lignages, les Scavedries et les Mulrepas. Le comte de Gueldre s'était rendu odieux à ces derniers, pour avoir enlevé au sire de Mulrepas la dignité de Drossart, dont il avait honoré un Scavedries, Conrad Snabbe. Toute la noblesse et le peuple avaient pris part à cette querelle. La famille de Withem, quoique alliée aux Scavedries, ne s'était pas moins rangée du côté de leurs ennemis, parce qu'elle était mécontente de Renaud de Gueldre. Les Mulrepas et leurs nombreux adhérents reconnurent Jean de Brabant pour leur duc et l'appelèrent dans le Limbourg. Une armée fut dirigée vers ce pays, et, pendant quelques semaines, elle porta la dévastation sur les terres des partisans du Gueldrois. A la vue de ces incendies

(1) David, bl. 314. — Les Brabançons n'étaient point obligés de suivre leur prince à la guerre en pays étranger. Aussi Jean I ayant obtenu l'assistance de ses sujets, leur fit acte de non-préjudice. V. cet acte dans Butkens, *Preuves*, p. 130.

(2) Pour ne parler que de la seule abbaye de Parc près de Louvain, elle offrit au duc pour l'entretien de l'armée, entre les années 1280 à 1288, 1360 livres monnaie de Louvain, le pain de 48 muids de grain, 8 bœufs, 5 porcs, 20 moutons et 170 fromages. David, bl. 315.

et de ces rapines, l'archevêque de Cologne, gagné par le comte de Gueldre et oubliant l'amitié qu'il avait jurée au duc de Brabant (1), fit un traité, par lequel il s'engageait à combattre les Brabançons et à les chasser du Limbourg (2). Les comtes de Luxembourg et de Clève, ainsi que le seigneur de Fauquemont, entrèrent dans cette ligue (3).

Jean dut chercher, de son côté, à se faire des alliés. Dès le mois d'Octobre de cette année, il s'était attaché Florent comte de Hollande. Peu après, il fit avec l'évêque de Liége, Jean de Flandre, son beau-frère, une alliance ayant pour but de s'entr'aider *contre tous hommes formis l'empereur et le comte de Flandre* (4). Pour comble de bonheur, le duc trouva un allié dans la maison de Limbourg. Gérard de Luxembourg sire de Durbuy et le plus ancien prince du lignage de Limbourg, avait épousé Mahaut, fille du comte de Clève et d'Isabeau de Brabant. Ce prince lui vendit tous les droits qu'il pouvait avoir sur le duché de Limbourg, et fit part de cette renonciation à l'empereur Rodolphe, par des lettres du 24 Janvier 1285, le priant d'agréer cette transaction et de conférer son droit au duc de Lothier, et, au nom de celui-ci, à Henri landgrave de Hesse, envoyé, à cet effet, de la part des deux contractants (5). C'est le premier recours à l'empereur qui eut lieu, à ce que l'on sache, dans l'affaire du Limbourg. Nous aurons occasion d'y revenir.

Les Brabançons avaient passé une seconde fois la Meuse, assiégé et détruit le château de Limaele. Les princes con-

(1) V. Willems, *Codex*, p. 401.
(2) Van Heelu, p. 62. — Willems, *Codex*, p. 417.
(3) V. Willems, *Codex*, p. 420.
(4) Van Heelu, p. 66. — Willems, *Codex*, p. 419 et 426. — Butkens, p. 301.
(5) Willems, *Codex*, p. 434. — Butkens, p. 302, *Preuves*, p. 117-118.

fédérés joignirent leurs forces près d'Aix-la-Chapelle et allèrent à la rencontre de leurs ennemis. Ils étaient nombreux et braves. Outre le comte de Gueldre et l'archevêque de Cologne, il y avait les comtes de Clèves et de Juliers, Thibaut fils du duc de Lorraine, les comtes de Nassau, de Spanheim, de Nuenare, de Solm et de Salm, et maints hauts barons. Le duc Jean, à la tête de sa chevalerie, s'avança jusqu'à Galoppe. L'évêque de Liége lui avait amené quelques secours et son oncle Henri de Hesse, qui était venu à l'improviste avec six hommes d'armes pour toute suite, se trouvait également en sa compagnie.

Les deux armées se rangèrent de chaque côté de la Gueule. Les bannières étaient déployées, les guerriers attendaient avec impatience le signal du combat, quand des religieux de l'ordre de Saint François d'Assise s'élancèrent au milieu des chevaliers, leur montrant le crucifix et les suppliant de ne pas verser le sang, mais plutôt de remettre leur querelle au jugement d'un arbitre. Le duc de Brabant et le comte de Gueldre ne furent pas sourds à ces paroles de paix. Ils s'en référèrent à l'arbitrage de Gui de Dampierre comte de Flandre, et en attendant sa décision (1), ils ramenèrent leur armée (2). Cet événement, qui eut lieu vers la fin de l'année 1283, termina la première campagne.

L'arbitrage du comte de Flandre n'eut d'autre résultat que de mécontenter les deux partis (3). Gui de Dampierre était le plus grand spéculateur de son temps. Il avait prêté de fortes sommes à Renaud de Gueldre, que celui-ci n'était pas en état de lui rendre. Dès ce moment, il avait peut-être conçu l'idée de s'approprier le Limbourg (4). Dans

(1) Butkens, *Preuv.* p. 117.
(2) Van Heelu, p. 70. — Butkens, p. 301.
(3) Van Heelu, p. 71.
(4) Willems, *Introd.* p. XLVI.

la suite des événements de cette guerre, nous aurons lieu de signaler les menées de ce prince, et de reconnaître sa pernicieuse influence. Sa sentence fut toute en faveur du comte de Gueldre, à qui il adjugea la jouissance du Limbourg sa vie durant; après la mort de ce dernier, l'acte de vente du duché sortirait ses effets. Cependant, le château de Limbourg devait rester aux mains du comte de Flandre, qui y envoya à cette fin quatre chevaliers. Mais le comte de Gueldre ne consentit jamais à laisser sortir ses gens et retint les quatre seigneurs en otage. Le duc de Brabant ne fut pas plus satisfait de son jugement. Il se plaignit que son beau-père n'avait pas prononcé en connaissance de cause, puisque Renaud avait déjà grevé ou aliéné certaines parties du Limbourg, ce qui est directement contraire à la nature de l'usufruit (1). La guerre recommença donc. Conrad Swalbe, drossart du Limbourg, et ennemi juré du duc, ravageait le pays de Dalhem, quand le châtelain Renier de Visé l'atteignit à Warsage et le fit prisonnier, avec grand nombre des siens. Pendant que Conrad expiait sa témérité au château de Genappe, le sire de Fauquemont se voyait repoussé de Maestricht, contre laquelle il avait deux fois tenté un coup de main. Les autres partisans du Gueldrois avaient de leur côté porté le fer et le feu dans le pays d'Aix-la-Chapelle, espérant réduire cette grande ville par la famine; leur attente fut trompée. Douze cents chevaliers brabançons amenèrent de Maestricht un convoi de vivres et le firent entrer dans la place, à la vue des assiégeants qui durent se retirer. Après ce triomphe, ils rapportèrent un avantage non moins remarquable, puisque, par leur sang-froid, ils étouffèrent une vaste révolte, excitée dans la ville par les ennemis du duc de Brabant (2).

(1) Van Heelu, p. 70.
(2) Van Heelu, p. 76. — Butkens, p. 303.

Ces événements avaient amené l'été de 1284. Après avoir emporté et détruit le château de Kerpen, que le duc Jean avait acquis depuis peu, Siffroid de Cologne avait joint ses troupes à celles des autres princes ses amis, et tous avaient entrepris le siége d'Aix-la-Chapelle. A peine le duc de Brabant a-t-il appris cette nouvelle, qu'il lève le ban et l'arrière-ban de ses hommes d'armes et vole au secours de l'antique capitale du Lothier. Son armée n'avait jamais été si brillante. Avec l'élite de la chevalerie brabançonne, plusieurs princes ses parents comme Ottelet comte de Bourgogne, Hugues sire d'Avalon, Hugues comte de La Marche et d'Angoulème, Jean comte de Soissons, Gui comte de Saint-Pol, Jean comte de Vendôme, le sire de Châtillon, Mathieu sire de Montmorency, Maurice sire de Craon, le sire de Noville et d'autres de diverses contrées (1), suivaient sa bannière. Ils passent la Meuse et arrivent sur la Gueule, là même où, deux années auparavant, le combat avait été arrêté par les instances des religieux de Saint-François.

De leur côté, les ennemis de notre duc avaient levé le siége d'Aix, pour venir à la rencontre des Brabançons. Un combat terrible allait s'engager, quand Raoul de Clermont, sire de Nesle, arriva de la part du roi de France, pour faire un accord et empêcher l'effusion du sang. Philippe le Hardi était très-attaché au duc de Brabant, dont il avait épousé la sœur, et il désirait l'avoir à ses côtés dans une grande expédition qu'il méditait. Le pape Martin IV avait offert, en effet, à Philippe III le royaume d'Arragon, après avoir excommunié et déclaré déchu Don Pèdre III, un des instigateurs des Vêpres Siciliennes et l'usurpateur du royaume de Naples sur Charles d'Anjou, oncle du monarque français. Quoique Don Pèdre fût son beau-frère, Philippe le Hardi accepta l'offre du Souverain-Pontife pour son second fils,

(1) Butkens, p. 305.

Charles de Valois, et dans un grand parlement tenu vers la Noël de l'an 1283, il résolut la conquête de l'Arragon.

Au temps même où Raoul de Nesle cherchait à faire conclure un accord entre les chefs des deux armées en présence, le roi d'Angleterre donna des marques de sa sollicitude pour la prospérité de notre pays. L'industrie drapière de nos villes favorisait singulièrement le commerce des laines de l'Angleterre, mais la guerre devait compromettre cet avantage. Edouard I, qui avait ailleurs pu apprécier le noble caractère du duc de Brabant, et qui l'estimait comme son plus cher ami, chargea l'évêque de Durham d'une mission de paix auprès de lui. Les instances du roi de France, la démarche du monarque anglais et la mort de Marguerite, duchesse de Brabant, arrivée au commencement de Juillet, disposèrent Jean I à écouter favorablement des paroles de conciliation. Il consentit à régler l'affaire du Limbourg par un arbitrage. Gui de Dampierre, comte de Flandre et Jean d'Avesnes, comte de Hainaut furent désignés par les deux partis, dans des lettres signées le 17 Juillet de cet année, où ils promettaient de s'en tenir bien et loyalement à ce qui serait décidé. Malheureusement, les deux comtes firent preuve de la plus grande partialité en faveur de Renaud de Gueldre. En adjugeant le duché à ce prince, Gui de Dampierre espérait-il peut-être lui donner le moyen de s'acquitter envers lui, avec quelque ville ou quelque château? L'intrigue ne lui fut point étrangère; tout avait été préparé par les ennemis du duc de Brabant, et le jour même qui suivit la signature de ses lettres, les deux comtes apposèrent leurs sceaux au bas de la sentence arbitrale (1). Après avoir pris le conseil de prud'hommes et bonnes gens, après

(1) V. Willems, *Codex*, p. 430.

avis et grande délibération, ils ordonnaient, disaient-ils, que le duché de Limbourg, avec tout ce qui en relevait, serait tenu par Renaud de Gueldre, sa vie durant, sans qu'aucun pouvoir séculier ou ecclésiastique pût le troubler dans cette jouissance, que les prisonniers ou otages seraient délivrés, après avoir raisonnablement payé leurs dépens, et que les hommes-liges resteraient dans leurs fiefs ou héritages, comme devant. Enfin, les arbitres s'obligeaient, eux et leurs hoirs, à ne pas aider celui qui irait à l'encontre de cette paix, hormis l'évêque de Liége.

L'équité n'avait pas présidé à cet acte. Il n'y était rien dit du droit de Jean I, il n'y était pas fait mention des droits d'Adolphe de Berg ou de la vente du duché, rien, enfin, n'y était statué pour l'avenir. On ne peut méconnaître une fin secrète à la conduite du comte de Flandre, dans toute cette affaire. Il s'engagea, paraît-il, à indemniser le sire de Fauquemont des pertes qu'il avait essuyées (1). Waleran agissait sous son influence, et il ne faut point s'étonner que le poëte chroniqueur de ces événements le nomme l'instigateur de toute cette guerre (2).

Les armées, qui s'étaient trouvées pour la seconde fois en présence, se séparèrent et se mirent en devoir de regagner leurs foyers (3).

Le mécontentement des Brabançons fit rompre bientôt la trêve. Pendant que le comte Renaud faisait une nouvelle alliance avec l'archevêque de Cologne et donnait au sire de Ligny le gouvernement du Limbourg, Jean I passa la Meuse et mit à feu et à sang le pays de Daelhem. Vers la fin de l'année, on conclut une suspension d'armes. Waleran de Fauquemont, nommé par l'empereur sous-

(1) Ernst, p. 440.
(2) Van Heelu, vers 6674.
(3) David, bl. 335.

avoué d'Aix-la-Chapelle, se réconcilia avec les habitants de cette ville et avec le duc de Brabant (1).

Le XIIIe siècle est encore l'époque des expéditions lointaines et des entreprises aventureuses. Jean I, le plus déterminé paladin de son temps, ne pouvait perdre l'occasion qui lui était offerte, de combattre sur une terre étrangère, à côté du fils de St.-Louis. Les ducs, ses prédécesseurs, s'étaient illustrés dans les croisades ou les guerres lointaines, et l'écusson de Brabant avait brillé avec honneur en Terre-Sainte et à Constantinople. Il confia donc le gouvernement de ses états au brave Berthout, seigneur de Malines, et à la fin de Mars de l'année 1285, il alla rejoindre l'armée de son beau-frère, menant en sa compagnie Godefroid sire d'Aerschot, son frère, Henri de Louvain, sire de Gaesbeck, Guillaume sire d'Hemricourt, Franco bâtard de Wesemaele, Gérard de Luxembourg, Rasse de Gavre, sire de Liedekerke, et autres. L'armée française, qui avait dans ses rangs la fleur de la chevalerie, passa les Pyrénées, prit Perpignan et mit le siége devant Gironne. Dans une action qui eut lieu contre *les* Aragonais, don Pèdre reçut une blessure mortelle. Malheureusement, la contagion s'étant mise dans *le* camp français, le vaillant roi Philippe le Hardi en fut atteint. Il se fit transporter à Perpignan, où il passa de vie à mort. Un grand nombre de guerriers périrent de la peste, et le duc Jean en ressentit également les funestes effets. Il parvint à Paris, grièvement malade, et pensa remettre à Dieu son âme. Mais Celui qui dispose de la vie et de la mort, le guérit et lui donna de revoir le Brabant (2).

L'aventureux prince trouva sa patrie livrée à la guerre,

(1) Ernst, p. 445.

(2) Van Heelu, p. 103. — Butkens, p. 306. — *Chronique de Guillaume de Nangis*, I, p. 265. — *Chronica Ægidii li Muisis*, dans le *Corpus Chronicorum Flandriæ*, II, p. 159.

car ses ennemis n'avaient attendu que son départ pour rompre la trève ; il est vrai que leurs efforts étaient restés sans résultats, l'avantage s'étant trouvé encore une fois du côté des Brabançons (1).

Au commencement de l'année 1286, le fils de Conrad Snabbe, voulant délivrer son père enfermé au donjon de Genappe, donna pour rançon au duc de Brabant les quatre châteaux qui étaient dans sa famille, soit comme alleux, soit comme fiefs du duché de Limbourg, à savoir Lonchin, Sprimont, Herve et Lybois (2). Ce fut une perte sensible au comte Renaud qui chercha à s'en dédommager en s'attachant plus étroitement le comte de Flandre, dont il demanda la fille en mariage. Le Gueldrois se fit une fête de cette alliance, car la partie devenait ainsi plus égale et les chances de la guerre moins douteuses (3). Dès ce moment, Gui de Dampierre cherchait *journellement et de plus en plus* le moyen de rentrer en la bonne grâce du duc de Brabant. Jean, de son côté, refusait désormais d'écouter ses conseils (4). C'était sagement et à raison que le duc se défiait de son beau-père; celui-ci travaillait avec plus d'ardeur que jamais à servir ses propres intérêts par l'intermédiaire du sire de Fauquemont, et il venait tout récemment de payer à ce seigneur la somme de quatre mille marcs, pour les dommages que le duc de Brabant lui avait faits en sa terre, du temps qu'il avait guerre outre la Meuse (5). Ce fut avec la ville de Liége et avec le comte de Hollande, que notre duc signa

(1) Van Heelu, p. 100. — Ernst, p. 447. — Butkens, p. 306.

(2) Van Heelu, p. 105 et 106. — Willems, *Codex*, p. 496. — Butkens, p. 307. — David, bl. 341.

(3) Van Heelu, p. 107. — Willems, *Codex*, p. 437-439. — Ernst, p. 449. — David, bl. 342.

(4) D'Oudegherst, *les Chron. et Annales de Flandre*, ch. CXXVI, fol. 206, éd. Lesbroussart, II, p. 233, et la note 4 citée par Ernst.

(5) Van Heelu, p. 437.

des traités d'alliance (1), pendant que la Gueldre et le pays de Cuyck étaient le théâtre de nouvelles hostilités (2).

A l'automne le comte de Gueldre accompagné de l'archevêque de Cologne et des comtes de Luxembourg et de Flandre, mit le siége devant Lonchin, après avoir essuyé des échecs successifs à Maestricht et à Witham. Le château de Lonchin résista quarante jours et donna le temps au duc de lui porter secours. A l'approche de leur ennemi, les alliés se retirèrent derrière les murailles de leurs villes. L'armée brabançonne comptait dans ses rangs beaucoup de chevaliers d'Allemagne et de France. Se trouvant maîtresse de la campagne, elle prit plusieurs châteaux et s'avança jusque sous les murs de Limbourg. Là elle déploya ses bannières à la vue du comte de Luxembourg et de la jeune comtesse de Gueldre, qui purent admirer sa noble contenance du haut de leurs créneaux. Ce spectacle excita les ennemis au combats. Ils sortirent de la ville et en vinrent aux mains avec les Brabançons. Les eaux de la Vesdre furent rougies du sang des braves qui prirent part à cette lutte acharnée. La victoire resta aux Brabançons; les partisans du Gueldrois durent fuir derrière leurs remparts, sans pouvoir empêcher la destruction des faubourgs.

Comme l'hiver approchait, le duc ramena son armée, et rentra triomphalement en Brabant (3). Aux princes étrangers qui l'avaient suivi dans cette expédition, il laissa des souvenirs de sa magnificence, des chevaux richement caparaçonnés et d'autres présents. Tous prirent congé de lui, charmés de sa conduite chevaleresque, et publièrent ses louanges dans leur pays. Les belles actions du héros lui

(1) Van Heelu, p. 111. — Willems, *Codex*, p. 441, 444.
(2) Van Heelu, p. 109 sqq.
(3) Van Heelu, p. 117 sqq. — Ernst, p. 456 sqq. — David, bl. 343. — Butkens, p. 308.

acquéraient sans cesse de nouveaux amis (1). Ainsi, le comte de Clève et les princes de la maison de Juliers, abandonnant l'alliance gueldroise, se rangèrent parmi les défenseurs de ses droits (2). Ainsi encore l'évêque de Liége et le comte de Hollande, pour s'unir à lui plus étroitement que jamais, firent de nouveaux traités, où ils promettaient de l'aider envers et contre tous, sauf les restrictions (3). Les rois de France et d'Angleterre avaient également témoigné de leur bon vouloir pour la cause du duc Jean. A la mi-Juillet de l'année 1286 (qui était sur le point de finir), Edouard I se trouvait à Paris, où il était venu prêter hommage à Philippe-le-Bel pour la Gascogne et l'Aquitaine, et engager ce prince à conclure une trève avec le fils de Don Pèdre, roi d'Arragon (4). Les deux monarques s'occupèrent, paraît-il, de la succession du Limbourg, et reconnurent le bon droit du duc de Brabant; mais ils ne purent parvenir à faire désister le comte de Gueldre de ses prétentions (5).

On n'attendit point la fin de l'hiver pour se mettre en campagne, et l'époque la plus rude de l'année se passa en hostilités réciproques (6). Il n'en est pas moins vrai qu'à l'approche de l'année 1287, l'ardeur belliqueuse sembla se rallentir tout-à-coup.

La cause de cette suspension d'armes pourrait être l'intervention de l'empereur Rodolphe qui venait enfin, pour la première fois, s'occuper de l'affaire du Limbourg, sujet de tant de contestations et de tant de désastreux combats (7).

(1) Van Heelu, p. 129.
(2) Willems, *Codex*, p. 446. — Ernst, p. 468.
(3) V. Willems, *Codex*, p. 446 à 449. — Ernst, p. 468.
(4) *Chron. de Guill. de Nangis*, I, p. 268.
(5) Van Heelu, p. 95, 96. — Ernst, p. 438.
(6) Van Heelu, p. 130-134. — Ernst, p. 462.
(7) Willems, *Codex*, p. 452. — David, bl. 347.

Le roi des Romains envoya à l'archevêque de Cologne des lettres datées du 9 Mai, par lesquelles il lui enjoignait d'observer une trève inviolable à l'égard du duc de Brabant, jusqu'à la fête prochaine de St.-Jacques (5 Juillet), époque où il applanirait définitivement lui-même toutes les difficultés. C'est le seul monument qui nous soit parvenu de l'intervention de Rodolphe dans cette guerre. Le soin de l'empire l'avait peut-être tenu éloigné de ce qui se passait dans nos contrées septentrionales, et ne lui avait point permis jusque là de juger les droits des deux compétiteurs. Personne d'ailleurs n'avait fait appel à son autorité suzeraine, si ce n'est pourtant Gérard de Luxembourg, qui, depuis deux ans, comme nous l'avons déjà remarqué, lui avait fait part de la renonciation de ses droits sur le Limbourg en faveur de Jean I. Le comte de Berg de son côté paraît n'avoir notifié à l'empereur la vente de ses droits, qu'après la réception de la majeure partie des sommes stipulées dans le contrat; alors seulement, pour que rien ne manquât à cet acte important, il pria le roi des Romains de vouloir donner l'investiture du duché de Limbourg au duc de Lothier. Ses lettres sont du 9 Mai de cette même année 1287 (1). On ignore si Rodolphe de Habsbourg donna suite à la demande d'Adolphe de Berg, mais ce qui semble le prouver au témoignage des historiens, c'est l'ardeur que déploya le duc Jean au soutien de sa cause (2). En même temps, ce prince ne dédaignait pas d'acquérir les droits réels ou imaginaires, que pouvaient faire valoir les divers membres de la maison de Limbourg. C'est ainsi qu'il diminuait le nombre de ses ennemis et annulait des prétentions plus ou moins fondées. Il ne faudra donc point s'étonner, si l'année suivante nous le voyons en possession de tous les droits

(1) V. Willems, *Codex*, p. 453. — Ernst, p. 409.
(2) David, bl. 302. — Ernst, p. 410.

que pouvait faire valoir la veuve du dernier duc de Limbourg, Cunégonde, princesse de la maison de Brabant (1).

L'intervention de l'empereur n'eut point de résultat bien connu; toutefois les parties belligérantes conclurent le 2 Juillet une trève qui devait durer jusqu'à la mi-Septembre, mais qui fut prolongée depuis (2) jusqu'au jour de la Ste-Catherine (25 Novembre). Les peuples du Limbourg purent enfin respirer et se livrer sans crainte aux travaux des champs. C'était une bien faible compensation pour toutes les pertes qu'ils avaient essuyées pendant cette guerre fatale, qui, si elle ne fut pas sans gloire, mena avec elle tout un cortége de malheurs. Le pillage et la dévastation, le meurtre et l'incendie avaient désolé ce beau fief de l'empire, ruiné les revenus des abbayes, appauvri les campagnards et les habitants des villes (3). Dans les combats avaient péri les plus illustres guerriers, et il n'y avait point de noble famille qui n'eût à verser des larmes sur un tombeau.

C'était donc un grand bien que la paix pour ce peuple haletant sous la misère, pendant plus de trois années, mais hélas! cette paix ne devait point durer. De sinistres présages annoncent assez que le feu de la guerre va se rallumer bientôt. Pour être contenue, l'animosité des deux partis qui déchirent le duché, n'en est que plus terrible. Aucun des prétendants ne veut abdiquer son droit; tous les efforts pour arriver à une transaction ont échoué. Les menées du comte de Flandre montrent suffisamment que cet habile négociateur convoite pour lui-même le pays en litige; depuis le mois de Février, s'étant rendu acquéreur d'une créance sur le comte de Gueldre, il s'est fait délivrer en gage, par son beau-fils, les châteaux

(1) V. Willems, *Codex*, p. 456. — Butkens, p. 310. — Ernst, p. 424.
(2) V. Willems, *Codex*, p. 454-455.
(3) Van Heelu, p. 80. — Ernst, p. 475. — David, bl. 348.

de Limbourg et de Rodes, et c'est à son fidèle ami l sire de Fauquemont qu'il en a commis la garde (1).

Tel est le triste état du Limbourg, à l'approche d l'hiver. Des dissensions s'étaient élevées entre Bouchar d'Avesnes, évêque de Metz, et Thibaut II comte de Ba et l'allié du duc de Brabant. Ce dernier, dont la fidélité n fut jamais en défaut, vole au secours de son ami. Le partisans du Gueldrois, de leur côté, unissent leurs ban nières à celle de l'évêque Mezzin. Ainsi une simple que relle pouvait devenir un événement important dans l'his toire de cette guerre, et nos poëtes nationaux auraient eu à chanter peut-être de glorieux faits-d'armes. Il n'en fut point ainsi; l'intervention d'un chevalier hennuyer, Wauthier de Ligne, calma les haines et arrêta l'effusion du sang (2). Peu après l'archevêque de Cologne, joignant ses forces à celles de ses alliés, déclara la guerre au comte de Berg et se mit à ravager son pays. Alors le duc Jean s'avança vers Cologne et commit des dégats dans les possessions de l'archevêque, afin de le rappeler sur ses pas. Le prince ecclésiastique dut en effet rebrousser chemin et, accompagné du comte de Gueldre, vint prendre position sur les bords de l'Erft, tandis que le comte de Luxembourg se portait vers Aix-la-Chapelle, et le sire de Fauquemont à Rolduc. Le plan des alliés était d'entourer l'armée brabançonne, mais l'habileté de son chef trompa leur attente. Le duc gagna à la hâte la petite ville de Duren, qui était du domaine de son allié le com de Juliers, si bien que son arrière-garde seul eut à r gretter quelque perte. Après avoir montré ainsi la co naissance qu'il avait dans l'art de la guerre, Jean I r conduisit son armée en Brabant (3).

(1) V. Willems, p. 446, 449, 455, 466. — Ernst, p. 466.

(2) Van Heelu, p. 134-137. — Ernst, p. 473. — Butkens, p. 309. David, bl. 351.

(3) Van Heelu, p. 138.—Ernst, p. 474.—Butkens, p. 310.—David, bl. 3

V

Cependant, avec la fête de Pâques, célébrée le 28 Mars, s'ouvrait l'année 1288. Les amis des deux prétendants avaient réussi à ménager une nouvelle trêve, pendant laquelle on aviserait aux moyens de conclure une paix définitive. Des conférences devaient avoir lieu, à cette fin, vers la Pentecôte prochaine, à Fauquemont, pour les partisans du comte de Gueldre, à Maestricht, pour les alliés du duc de Brabant (1).

A l'époque indiquée, l'archevêque de Cologne, le comte et la comtesse de Flandre, le comte de Luxembourg et le sire de La Roche, son frère, le duc de Lorraine et le comte de Gueldre s'assemblèrent au château de Fauquemont. Ils avaient fait répandre le bruit que leur réunion avait un but tout pacifique; mais hélas! ils allaient poser un acte qui devait provoquer une guerre plus terrible que jamais.

Parmi les membres de la maison de Limbourg, il n'y en avait aucun qui élevât des prétentions plus fondées en apparence, que le comte de Luxembourg, et effectivement, il était le plus proche héritier de la duchesse Ermengarde, après le comte de Berg. Il ne contestait point à ce dernier la priorité du droit, mais prétendait qu'il en était déchu par la vente qu'il en avait faite à un prince étranger, contre toute raison, et en préjudice et déshonneur de tous les princes du très-noble sang du Limbourg (2). Pour ces motifs, l'archevêque de Cologne et la comtesse de

(1) Van Heelu, p. 140 et 151. — Butkens, p. 320. — Ernst, p. 477. — David, bl. 334.

(2) Ernst, p. 479, et les auteurs cités.

Flandre engagèrent Renaud de Gueldre à se désister de ses prétentions au duché, en faveur du comte de Luxembourg et de Waleran son frère. Renaud céda à leurs instances, et la vente eut lieu moyennant quarante mille marcs de deniers brabançons, monnaie courante (1). Tous les princes présents ratifièrent cet acte et firent le serment de prêter aide et secours aux deux frères (2).

A cette nouvelle, le duc Jean entra dans une violente colère et jura de ne pas donner de relâche à ses ennemis, qu'il ne les eût fait repentir de leur conduite. Il quitta Maestricht et chevaucha à grandes journées pour surprendre les princes alliés. Mais ceux-ci n'osèrent l'attendre et se réfugièrent pour la plupart à Heinsberg; aussi Jean ne trouva-t-il à Fauquemont que son beau-frère, le comte de Flandre et son mortel ennemi Waleran. Les bonnes paroles de Gui de Dampierre purent seules déterminer le duc à ne point donner l'assaut à la place. Waleran jura de ne plus porter les armes contre le prince brabançon, s'obligeant à payer quatre mille marcs d'argent, s'il violait son serment. Le comte de Flandre qui demeura caution, fut obligé de payer l'amende. Alors notre duc, à la tête de quinze cents hommes, poursuivit l'archevêque de Cologne jusqu'à Heinsberg et Wassenberg, d'où tournant bride, il s'avança vers le Rhin, où il fit boire son coursier, et ravagea les vignes et jardins du prélat à Brühl, entre Bonn et Cologne. Là, pour montrer combien il redoutait peu la valeur de ses ennemis, il se fit amener ses meutes de Boitsfort, et prit le plaisir de poursuivre le sanglier et le daim dans le parc de l'archevêque (3).

(1) C'est-à-dire de 12 sous au marc.

(2) V. Ernst, p. 480, où se trouvent les actes datés de l'octave de la Pentecôte. — Van Heelu, p. 151. — Willems, p. 458-459. — Butkens, p. 311. — David, bl. 353.

(3) V. les auteurs cités.

Les habitants de la cité colonaise, qui ne pouvaient souffrir la domination de Siffroid de Westerbourg, se réjouissaient intérieurement de l'insulte faite à leur prince ecclésiastique. Alliés secrets du duc de Brabant, ils envoyèrent vers lui une députation, à laquelle se joignirent Adolphe de Berg, Everard de La Marck, Waleran de Juliers, prévôt d'Aix et beaucoup d'autres qui vinrent renforcer la belle armée brabançonne. Admis en présence de notre duc, ils se plaignirent des meurtres et des rapines qui se commettaient chaque jour dans les environs de leur ville, ajoutant que les ducs de Limbourg avaient de tout temps pourvu à la sûreté des chemins, et qu'en cette qualité, ils le priaient d'exterminer les brigands qui infestaient le pays d'entre-Meuse-et-Rhin. « Seigneurs, répondit le duc, je veux m'unir avec vous pour réprimer le brigandage. Détruire les repaires de voleurs fut toujours mon désir. » Voyant le prince disposé à les écouter, les députés reprirent : « Noble duc! le principal sujet de nos plaintes est le château de Woeringen, que nous voudrions assiéger au plus tôt. Les gens de l'archevêque qui le gardent, ne nous laissent de repos ni le jour ni la nuit, tant ils pillent et dévastent tout avec fureur. Si vous renversez leurs murailles, vous serez agréable au Roi des Romains; votre puissance sera alors reconnue au loin, tous accourront vers vous, et la paix sera rétablie entre la Meuse et le Rhin! » Ainsi parlèrent les envoyés de Cologne. Jean écouta favorablement leurs paroles et promit assistance. Quant à eux, ils revinrent dans leur cité, branlèrent la cloche du beffroi, et ayant appelé les bourgeois aux armes, ils coururent se ranger à la suite de la bannière de Brabant, sous les murs du château de Woeringen (1).

(1) Van Heelu, p. 152, 154, 155, 157, 158. — Willems, p. 357, 385,

L'archevêque et les princes confédérés *pensaient av le duc en leurs filets, et se réjouissaient de prendre la balei échouée sur leur terre; tous y trouveraient leur part, to s'enrichiraient de ses dépouilles!* Les ennemis de not duc réunirent donc leurs parents et leurs vassaux, et i vitèrent tous les barons et autres seigneurs du Rhin, d la Westphalie et de toute l'Allemagne, à venir partager l proie qui semblait leur être offerte. L'archevêque vit a courir à lui une foule de princes et de seigneurs amenan chacun une suite nombreuse de chevaliers, d'écuyers, de varlets et de paysans à pied, qui portaient pour toute arm des bâtons noueux et des piques. Il rassembla son armé sur les bords de l'Erft, et le quatrième jour du mois d Juin, vint camper à une lieue de Woeringen.

A l'aurore du jour suivant, qui était un Samedi et l fête de St.-Boniface, Siffroid lève son camp et s'avance à la rencontre de ses ennemis. Mais avant d'engager la taille, il appelle sur ses armes les bénédictions du *Très-*Haut, célèbre une messe solennelle à l'abbaye de *Bruen*-wildre, et harangue ses guerriers :

« Seigneurs, leur dit-il, voici une bonne fortune pour nous tous. Ce que nous poursuivions depuis si longtemps, Dieu nous l'offre en ce jour! Le duc de Brabant est cette baleine que j'ai vantée, qui est échouée sur notre terre, si avant qu'elle ne peut nous échapper. Emparons-nous de notre ennemi et des puissants seigneurs qui l'accom-

360, 376, 383. — Butkens, p. 312. — Ernst, p. 483, sqq. — David, bl. 360, sqq.

M. Willems a publié dans son édition de Van Heelu, *Codex*, p. 525, des documents pleins d'intérêt à ce sujet, tirés des archives de Dusseldorf. Ce sont les rôles contenant les dépositions de 26 témoins interrogés sur le fait de la bataille de Woeringen, par les archevêques de Mayence et de Trèves, en vertu d'une commission de Nicolas IV, donnée à Rome, II° kal. feb. 1290.

pagnent. Vous vous partagerez avec équité leurs dépouilles et leurs coursiers de guerre. Quant à moi, je ne désire qu'une seule chose, le duc de Brabant pour mon prisonnier. » — « Non, non, s'écrièrent les princes limbourgeois, le duc mourra! Il a voulu déshériter notre race; dut-il donner tout le Brabant, avant que le soleil ne soit couché, il mourra! » — « Que mon désir n'arrête point votre vengeance, répondit le prélat. Revêtez-vous de vos armures et soyez remplis d'allégresse. Le duc et ceux qui le suivent sont entre vos mains : ne sommes-nous pas trois contre un? Ils fuiraient si la fuite était possible, mais il est trop tard; ils sont à notre merci et n'ont plus qu'à se défendre vaillamment, car, sans compter les paysans armés de massues qui grossissent nos rangs, nous avons douze cents cavaliers de plus qu'eux! » Alors l'archevêque échange la robe sacerdotale pour l'habit de guerre, les chevaliers lacent leurs casques, et toute l'armée, divisée en trois escadrons, s'ébranle. La première troupe était commandée par l'archevêque en personne, ayant à ses côtés son frère, Henri de Westerbourg, et à sa suite plusieurs princes allemands, entre autres le comte de Nassau. Il avait planté sa bannière sur un immense chariot de guerre. Un château de bois garni de pieux le surmontait : là, se tenait une troupe choisie d'archers, qui devait défendre les abords de l'étendard. Douze bœufs aux cornes dorées traînaient le char au milieu de la bataille; celui-ci venait-il à s'arrêter, de longues poutres attachées aux pieux avec de grands anneaux de fer, s'abattaient aussitôt et servaient de contre-forts au branlant édifice (1). Le second ba-

(1) Die standaert stont op enen wagen,
Daer op gheset was, ende beslagen
Van sterken planken, een casteel,
Daer liede binnen waren een deel;

taillon était conduit par les princes de la maison de Limbourg; on y remarquait le comte de Luxembourg et son frère, Waleran de Fauquemont, et Conrad Snabbe, avec les seigneurs issus de la race de Scavedries. Le comte de Gueldre commandait la quatrième bataille. Parmi ses plus braves chevaliers, était Goswin sire de Borne. Tous ces guerriers réunis étaient au nombre d'environ vingt mille hommes, dont quatre mille combattaient à cheval. L'armée était suivie de chariots et de charrettes chargés de chaînes, de cordes et de *manicles*. Ainsi ces fiers ennemis, confiants dans l'immense supériorité de leur nombre et dans la force de leur bras, s'avançaient avec joie comme à une fête, ne croyant avoir d'autre peine que celle de recueillir des dépouilles.

De son côté, le prince brabançon, qui dès la veille avait placé son camp sur une bruyère appelée Fuhlingerheid, apprend, la nuit, qu'une faible distance le sépare à peine de l'armée alliée. Avant même que l'aube commença à poindre, il fait sonner les trompettes et prélude par des exercices religieux, à cette grande journée. Les prêtres

Want dat casteel hadde tinnen
Daer men stont te storme binnen,
Met ghescutte ende met ghewere,
Alse men pleget ieghen een here :
Starke orsse (of ossen), die men daer aen spien,
Dede men den wagen vorwaert tien,
Daer men den standaert hebben woude.
Ende waer die standaert bliven soude,
Grooten boeme, die boven hingen
Aen die tinnen, met sterke ringen,
Dede men worpen dan daer buten,
Ende neder vaste in deerde sluten,
Om dat, te rechte nochte cromme,
Den standaert nieman en mochte omme
Worpen, noch vorwaert minnen.

Van Heelu, vs. 6149-6167.

célèbrent la messe : tous les guerriers y participent au pain des forts et humilient leur front dans la poussière, devant le Dieu des armées, de qui seul dépend le sort des combats. Ils espèrent à la victoire, parce qu'ils sont venus détruire les repaires de brigands, ce qu'ils croient aussi salutaire pour leur âme, que de marcher, sous la croix, à la conquête du St.-Sépulcre. A l'issue de la messe, on entendit les hérauts crier par tout le camp : « Lacez les heaumes; lacez les heaumes. Les ennemis viennent à nous! » Aussitôt le duc monta à cheval, fit apporter son étendard et amener deux destriers bardés, pour le remonter dans la bataille. Il posta son armée sur une hauteur, derrière laquelle s'étendait un marais : vers l'occident, apparaissaient, dans le lointain, les tours de Woeringen; à l'orient, à quelque distance, roulaient les flots du Rhin.

Tous les combattants, dont le nombre ne s'élevait point au tiers des ennemis, furent partagés en trois corps; le duc Jean était à la tête de la division centrale. Le prince au cœur hardi pouvait à peine contenir l'impatience de son coursier, qui creusait la terre en écumant. Le lion de Brabant rampait, en champ de sable, sur l'écusson, sur toutes les pièces de l'armure et sur la housse de l'ardent destrier. Enfin, la cime du casque était ornée d'un dragon fantastique, dont la vue inspirait l'effroi (1). Autour de leur

(1) Van Heelu a soin d'ajouter que le Duc seul portait les armes pleines de Brabant, afin d'être très-reconnaissable. Les autres princes de sa maison les avait chargées de lambels (p. 169).— Pour ce qui en est du dragon, on le trouve sur le sceau de Jean I, de l'année 1289, publié par Butkens, ainsi que sur un sceau admirablement conservé, en cire brune, attaché à une lettre de Jean I relative à un bien situé à Vorst (près de Diest), que le Duc cède à l'abbaye de Parc. La pièce est datée de 1290. L'animal fantastique est placé sur la cime du casque, entre deux aigrettes d'où s'échappent des *volets* flottants (lambrequins). Il est également placé sur la tête du cheval. Robert de Béthune, comte de Flandre, portait le même cimier, comme on peut s'en convaincre d'après les sceaux publiés par

chef, se pressaient les nobles gentilshommes qui avaient le privilége de former la *maisnie* du prince. Là, se tenaient le sire de Warfusée et le bâtard de Wesemael, deux vaillants chevaliers, chargés de veiller dans la bataille aux côtés de leur maître : on les appelait *gardes du frein* (1); là encore, était déployé le grand étendard de Brabant conservé à l'abbaye d'Afflighem. Au défaut du sire d'Assche, qui était guidon héréditaire, Rasse de Grez eut l'insigne honneur de le porter. Il le tenait attaché au haut d'une

Vredius. Il est inutile d'ajouter que les successeurs immédiats du duc Jean, Jean II et Jean III conservèrent cet insigne héraldique. V. à ce sujet *Notice sur les sceaux des comtes de Louvain* et *des ducs de Brabant*, par Mgr. de Ram. *Mém. de l'Acad.*, XXVI.

(1) Outre ces *breidelwachten*, Hemricourt nomme deux autres preux : « Monss. Watier de Momale, qui fut en sornom appelleis lij bon Wauffars de Momale, qui a son temps fut lij uns des trois plus preus des Hesbengnons, et lij atre dois preuz estoient Mess. Wileam Malclers lij bons sires de Hemricourt, et lij sires de Haneffe andois benerees : chij trois furent compaignons d'armes ensemble, et lij bons bastars de Wesemales, nommeis Mess. Frankes fut leurs compains et fut assi bannerez, az queis quattres compaignons ilh avient plusieurs hautes honneurs en plusieurs fais d'armes, entre lesqueiles ilh ij out dois notables qui sont bin a recordeir,...
Et lij seconde notable honeur fut 6 ans apres, assavoir alle batailhe à Woroij, quant lij Dus Johan de Braijbant desconfist l'Archevesque de Cologne, le conte de Gueldres et le conte Luxemborgez, car adonc retinne lij Dus de Braibant ces quatres chevaliers pour son corps et son honneur à wardeir. »

Hemricourt, *Miroir des nobles de Hasbaye*, p. 11 et 12.

Le sire de Momale, second fils du sire de Warfusée, avait chargé d'un lambel d'azur à 5 pendants, les armes paternelles, de gueules semées de fleurs-de-lis d'argent. — Le sire de Haneffe portait d'azur aux fleurs-de-lis sans nombre. — Le blason d'Hemricourt est de gueules à la bande d'argent; celui des sires de Wesemael de gueules aux trois fleurs-de-lis d'argent le pied posé.

Ce même sire de Momale, dont il est fait mention ici, prit, plus tard, l'humble habit de St.-François d'Assise, dans le couvent des Frères Mineurs de Tirlemont.

lance, et la fleur de la noblesse brabançonne se ralliait à ce trophée de tant de glorieux exploits. Le désir de s'illustrer par de brillants faits-d'armes, avait fait accourir deux chevaliers de la Flandre, Pierre Goethals et Jean Borluut. Hugues et Gui de Châtillon, fils du comte de Saint-Pol, qui étaient venus aux conférences de Maestricht, avec dix hommes d'armes pour toute suite, se faisaient également remarquer dans nos rangs. Afin de leur donner une suite plus digne de leur race, le duc chargea le sire de Liedekerke et le bailli de Jodoigne de garder dans la mêlée les deux frères. A la suite de la noblesse, venaient les bonnes villes; l'amman (1) de Bruxelles portait la bannière de la commune, et l'écoutête d'Anvers conduisait les bourgeois armés de targes, de massues et de piques.

Le second bataillon était placé à droite. Les principaux seigneurs étaient Waleran comte de Juliers, prévot d'Aix, Gérard de Juliers, sire de Castre, son frère, Robert comte de Virnenbourg, le sire de Ryferscheit, Jean Scheivaert, sire de Mérode, drossart de Juliers, Gerlach sire de Dollendorp, le sire de Griphenstein et quantité d'autres, parmi lesquels il en était venu de la Hesbaye. A leur tête, se trouvait Arnoul comte de Looz, vieux guerrier d'une habileté rare dans le métier des armes. Conduits par un tel paladin, tous se croyaient invincibles. Ces nobles combattants étaient rangés par familles. Les plus puissants et ceux issus d'un lignage plus antique, déployaient leur propre bannière sur le champ de bataille et menaient une suite plus nombreuse (2).

(1) A défaut du châtelain, Gérard de Marbais, qui était trop jeune. *Hist. de Brux.* p. 73.

(2) Ils étaient appelés *bannerets*. Un chevalier banneret devait entretenir au moins 50 hommes d'armes. V. Du Cange, au mot *bannereti*. — V. aussi sa 8[me] dissertat. sur l'Hist. de St.-Loys.

A gauche, du côté du fleuve, était placé le troisièm corps, aux ordres du comte de Berg. Ce seigneur avait ave lui son frère, Henri de Windeck, Everard de La Marck Renier de Visé, châtelain de Daelhem, Simon de Tecklen bourg, Othon comte de Waldeck, le comte de Zegenhein et plusieurs autres d'outre-Rhin. Une troupe de bourgeoi de Cologne figurait dans cet escadron : la ville des Mage voulait mener à l'encontre de son archevêque, sa bannièr aux trois couronnes. Près de là, étaient rangés pêle-mêl un grand nombre de paysans du comté de Berg. Dédaignant la lourde casaque du noble, ces rudes combattants ne sont protégés par aucune armure, et ne cherchent leur défense que dans la vigueur de leurs bras nerveux. Tout devient une arme entre leurs mains. Ils portent des fourches, des massues et de longues branches de frêne, dont l'extrémité est garnie d'un fer aiguisé. Avant de livrer bataille, le duc de Brabant avait voulu conférer l'ordre de chevalerie à plusieurs nobles écuyers, car, en présence des ennemis, on pouvait se dispenser des cérémonies ordinaires à la réception des nouveaux chevaliers. Un grand nombre de poursuivants d'armes reçurent, en ce moment solennel, l'accolade si désirée. Aussitôt une vertu, qu'on pourrait dire surhumaine, s'empara de leur âme; ils étaient devenus autant de héros.

A la troisième heure du jour, les deux armées en présence étaient sur le point d'en venir aux mains. C'est alors qu'on vit des Frères Mineurs parcourir les rangs, s'adresser aux chefs et essayer de contenir la fougue des courages. Leur robe de bure couvrait plusieurs parents et amis de ceux qui allaient combattre. Ils venaient verser aux blessés et aux mourants le beaume salutaire de la religion. Parmi eux, se trouve le poëte chroniqueur, qui s'apprête à chanter la gloire du lion de Brabant, dans un langage digne du rude combat qui va se livrer. Les prières de ces religieux

sont vaines : il fallait du sang pour éteindre la grande querelle de la succession du Limbourg!

Le duc de Brabant adressa ces nobles paroles à ceux qui l'entouraient :

« Souvenez-vous de la valeur de vos ancêtres, qu'on ne vit jamais fuir ni abandonner leur prince. Si vous suivez leurs traces, vous aurez acquis une gloire immortelle. Je reconnais que vous m'avez toujours bien servi, vous, seigneurs et vous, mes bons amis! mais c'est aujourd'hui que le danger nous menace surtout, aujourd'hui que je veux demeurer mort ou victorieux, sur ce champ de bataille. Dieu sait que j'ai voulu la paix, c'est pourquoi Dieu nous gardera. Je vous devancerai tous, car je suis le mieux monté; entourez-moi, riches et pauvres, avec tant de constance, que personne ne puisse m'atteindre à dos ni de côté. Quant à ceux qui m'attaqueront par devant, je saurai m'en défendre pour notre honneur. Me voyez-vous fuir ou implorer merci, je veux que vous-mêmes vous me donniez le coup de mort (1). »

(1) Voici la harangue remarquable que le chantre des exploits du duc Jean met dans la bouche de son héros :

. . . « Na den coenen aert
Van uwen vordren seldi dinken,
Die men nie en sach winken,
Noch van haren heere vlien!
Wildi nu daer na tien,
Soe sal ons grote eere gevallen.
Ic belove my van u allen,
Dat ghi mij dicke hebt gedient,
Ghi heeren, ende lieve vrient;
Maer nu gheet ierst ane die noot;
Want ic dincke hier te bliven doot,
Of ic sal tfelt met eeren winnen;
Want, dat moete God bekinnen,
Dat ic quam in dese saken,
Dat ic lantvrede woude maken;

Ainsi parlait le prince magnanime, et les guerrie
més de son courage, se préparaient au combat,
des lions furieux qui cherchent leur proie.

Cependant l'armée ennemie, ayant au centre les t
de l'archevêque, à sa gauche, celle des princes de
bourg et du côté opposé, les Gueldrois, s'était
dans un coin, entre deux routes bordées de fossé
fonds, remplis d'eau. Comme il y avait désavantage
franchir et à attaquer dans cette position, Siffroid n
vers le Rhin, à l'encontre de ceux de Berg et de Col
qui se trouvaient dans cette direction. Voyant venir
l'ennemi, ceux-ci dépêchèrent un chevalier au duc de
bant, pour le requérir de lui prêter assistance. Le
de Virnenbourg, qui n'était point revêtu de la lourd
mure parce qu'il remplissait les fonctions de marécha
camp, chevauchait aux côtés du duc. Il lui conseill
ne point bouger avant que ses adversaires ne trave
sent les fossés, mais de se jeter sur eux, quand il
verrait embarrassés dans une telle manœuvre. Le pri
rejeta cet avis avec indignation : « Plût à Dieu! s'écria
il, que pour vivre ou pour mourir, nous ne soyons am

Daer bi sal ons God bewaren.
Ik sal selve te vorst varen,
Want ic ben bat dan ghi
Ghemonteert, blijft bi my,
Beide arme ende rike,
Soe vaste ende soe vromelike,
Dat mij, van achter noch van besiden,
Nieman en moge toeriden.
Die ons van vore wille dere,
Die salic alsoe verweren
Dat ons sal eere daer af gescien.
Siedi mij gaen in hant, of vlien,
Ic wille dat ghi mij selve verslaet!»

Van Heelu, vs. 4700-4727.

tés devant un fossé et nous abandonnions nos amis, quand nous pouvons vaincre. Allons. Marchons au combat! Demeurer ici plus longtemps, serait lâcheté et faiblesse.» Il dit, et pressant les flancs de son coursier, il franchit les fossés, suivi de toute l'armée. L'archevêque qui le voit, revient sur ses pas, traverse de nouveau la route qu'il avait déjà passée vers le Rhin, et s'avance contre les Brabançons. Les deux autres bataillons de l'ennemi, croyant avoir bon marché du duc, s'ébranlent à leur tour et se réunissent confusément aux troupes du prélat colonais. En ce moment les trois corps ne présentèrent plus qu'une seule masse imposante. Le comte de Luxembourg entrevit le désavantage de cette réunion, et ayant consulté ceux qui l'*entouraient*, il fit part à son frère, le bâtard de Houffa-*lize*, de ses tristes prévisions : « Doux frère Henri, lui dit-il, pensez à l'honneur, et faites que notre bannière soit menée avec gloire. Notre cause est moins sûre que tantôt, si j'en crois ceux qui sont prudents et sages dans le combat. » — Le bâtard répondit : « Seigneur, vous acquérerez sur ce champ une gloire immortelle. Laissez vos plaintes, car on ne vit jamais reculer ceux qui sont sortis de Limbourg. Avancez hardiment, pressez votre destrier de l'éperon, et commencez le combat. La victoire est à nous! » — « Quoi qu'il en arrive, frère, reprit le noble comte, nous laisserons sans blâme le nom de Limbourg, tel que nos ancêtres nous l'ont transmis! » Alors l'armée tout entière, qui s'étendait sur un vaste espace, s'élance confusément vers le duc de Brabant. Les Scavedries couraient en avant, ayant obtenu l'honneur de donner les premiers coups. A la vue de cette longue ligne, quelques Brabançons, entre autres le sire de Liedekerke, craignirent d'être enveloppés comme dans un tournoi, et crièrent d'élargir les rangs. Mais le sire de Dormal, instruit dans l'art de la guerre et voulant profiter du désordre de l'ennemi, s'écria : « Serrez les

rangs, serrez les rangs! qu'on se tienne côte à côte, au près que possible, et la journée sera glorieuse. » Les Br bançons, se serrant les uns contre les autres et s'encou geant à bien faire, arrivent ainsi contre l'armée confédéré Le sire de Franbach et Arnoul d'Ische, amman de Bruxelle en viennent aux mains les premiers avec les Gueldroi La chevalerie s'avance au galop. A voir sa belle cont nance, ses panaches flottants et les couleurs variées de s mille oriflammes, vous diriez qu'elle sert d'escorte à un fiancée. Tout-à-coup un cri s'élève du milieu des alliés « Au duc! Au duc! » et tous, Gueldrois, Limbourgeois Colonais, courent sus au duc de Brabant et se ruent su son escadron.

Jamais choc de combattants ne fut plus terrible q celui de ces deux armées, lancées l'une contre l'autre. L terre trembla sous les pas des chevaux; l'air retentit des cri de guerre et du cliquetis des armes. Les Brabançons s tinrent cet élan sans se laisser entamer. Tel un formidable rempart résiste au bélier qui n'y peut ouvrir de brèche. Mais peu-à-peu le nombre des assaillants, portés tous en désordre sur le corps commandé par le duc, forcèrent celui-ci à reculer. A ce moment fatal, le héros invoqua St.-Boniface, dont on célébrait la fête, et les trois Mages que Cologne vénère; il se souvint surtout de Celle qui étend son manteau sur le bouclier du brave et dissipe ses ennemis. Déjà les Gueldrois criaient que le duc avait succombé; déjà, croyant à la victoire, ils songeaient à piller les tentes, lorsqu'ils furent repoussés et un bon nombre mis en fuite.

L'armée brabançonne présentait la forme d'un large croissant, dont les deux cornes enveloppaient les ennemis. La corne gauche était tenue par ceux de Berg, qui harcelaient sans cesse les flancs des Gueldrois, tandis qu'à l'autre extrémité, le comte de Looz avec sa brillante chevalerie, se distinguait par une conduite habile et un mâle

courage. Qui pourrait dire les nobles faits d'armes accomplis dans ce tumulte, où l'on frappait de près, et où l'on se saisissait corps à corps? Dans la foule, on remarquait un brillant chevalier, dont les coups étaient terribles et qui renversait tout ce qui s'opposait à son passage. C'était le comte de Luxembourg, à la recherche du duc de Brabant. Godefroid d'Aerschot, frère de celui-ci, l'aperçut et se précipita aussitôt au devant de lui, mais le cheval du comte, étourdi d'un coup de massue sur la tête et trahissant la valeur de son maître, l'emporta sur les troupes limbourgeoises, où il acheva de jeter la confusion. Henri de Luxembourg parvint à dompter son destrier, ordonna à son écuyer, le sire de Spontin, de lui lever la visière du casque, afin de mieux voir le champ de bataille, et se fit mener vers le duc. Il l'aperçoit enfin : les deux chefs fondent l'un sur l'autre avec la rapidité de l'aigle, et se portent des coups de lance et d'épée qui s'émoussent sur leur côte de mailles serrées et sur leur casque de fer. Alors ils jettent un glaive inutile, et s'enlacent de leurs bras puissants, voulant s'enlever de la selle. Mais le combat, suspendu un moment, recommence avec plus de furie que jamais. Les nôtres, au cri de Brabant! Brabant! repoussent les Limbourgeois, et les deux champions sont séparés malgré eux. « Sire de Luxembourg le louche! s'écrie ironiquement un des nôtres, voyant le comte entraîné par les siens, sire de Luxembourg le louche! Voici le lion de Brabant, pourquoi le laissez-vous, et que ne retournez-vous pour l'attaquer? » La fureur, excitée encore par cette insulte, ne connut à ce moment plus de bornes. L'épée de Gauthier de Wez perça le bras au duc Jean et lui fit une cruelle blessure, d'où s'échappaient de noirs flots de sang. Waleran sire de La Roche, l'une des fleurs de la chevalerie allemande, accouru au secours de son frère, déploya vainement un courage digne d'un meilleur

sort; entouré de tous côtés et percé de mille coups. Il laissa échapper sa noble bannière de ses mains défaillantes et roula dans la poussière. A la vue de l'étendard flottant traîné par terre, à la vue du corps inanimé de Waleran foulé aux pieds des chevaux, le comte de Luxembourg saisi de douleur et de désespoir, et voulant venger l'honneur de sa maison, revint à la charge avec acharnement. Deux fois, le duc fut démonté : deux fois, il retrouva un autre coursier, se releva et surmonta la mêlée (1).

Rasse de Grez menait avec honneur dans la bataille l'étendard brabançon, mais son cheval, percé d'un coup de lance, s'abat et entraîne la chute du cavalier et de sa bannière. Alors la joie se répand dans les rangs ennemis, la consternation parmi les nôtres. Le son des instruments cesse tout-à-coup de stimuler l'ardeur de nos troupes. On eût dit, en voyant ce deuil, que le signe de la victoire était brisé. Cependant deux braves vassaux, Nicolas d'Ilden et Wauthier de Capelle, qui se tenaient près du guidon pour l'aider dans la presse, parviennent, après de glorieux efforts, à relever le grand étendard. A la vue du noble *lion* de Brabant, dominant de nouveau le champ de bataille, un cri de triomphe s'élève de toute part, et les *ménestrels* font retentir à l'envie les trompettes et les olifants (2).

(1) Want gelyc dat die everswijn,
Daer si moede gheiaget sijn,
Verbeiden spiete ende swert,
Alsoe drongen si onverveert
Jeghen die Brabantre weder,
Datsi doen den hertoge neder
Twee orsse onder hem staken.
Van Heelu, vs. 5630-5637.

(2) Met dien wert soe seere bestaen
Die riddere, her Rase van Graven,
Van hen, eer sine besaghen,
Die des hertoghen baniere vuerde

Ainsi étaient rétablies nos espérances, quand le duc, exposé à un trop grand nombre d'assaillants, fut renversé une troisième fois; aussitôt un de ses écuyers, Arnould de Hofstad (1) lui donna son propre cheval, et le prince au cœur hardi, se recommandant à Notre-Dame, s'élança en selle et courut défier le comte de Luxembourg : « Sire comte de Luxembourg, cria-t-il, voici celui que tu poursuis sans relâche, voici Jean de Brabant! Ce pays de Limbourg que tu as osé acheter et voulus me ravir, nous l'adjugerons ici avec l'épée, crois m'en, ô homme sans bassesse et sans souci! » Alors un nouveau combat singulier s'engage entre ces deux adversaires, dignes l'un de l'autre. Leurs lances volèrent en éclat; leurs casques de

Eerlike; maer hem aventuerde
Dat sijn ors ghevelt wert sciere.
Doen moest sinken die baniere
Van Brabant, sonder ghewere.
Doen dat sagen die minstrere,
Dat die baniere onder sanc,
Doen lieten si hare geclanc,
Ende haer blasen metten bosinen;
Want die sceen in selker pinen
Die hertoge, ende al sijn here,
Dat hen en holpe geen ghewere
Sine moesten den sege verliesen.
Die vrese benam datsi niet en bliesen.

Van Heelu, vs. 5678-5694.

(1) La statue en pierre de ce preux chevalier a été placée, il y a quelques années, sur la façade de l'Hôtel de ville de Louvain. C'est l'œuvre de mon ami très-regretté, M. Ch. Geerts, artiste éminent qui fit pour la sculpture gothique, ce que l'illustre Pugin accomplissait pour l'architecture ogivale. Cette statue est sans contredit la plus remarquable de toutes celles qui s'abritent, depuis quelque temps, dans les niches gothiques, et l'une des très-rares dont le style soit en harmonie avec le monument. Arnoul van der Hofstad portait d'argent à trois fleurs-de-lis aux pieds posés de gueules, qui est de van Rode (l'une des sept familles patriciennes de Louvain), au franc-quartier de gueules chargé d'un écu coupé d'argent et d'azur.

fer retentirent sous les coups redoublés de leurs lourdes épées. Puis ils se mesurèrent de plus près encore; ils s'étreignirent fortement pour se renverser. Les autres combattants s'arrêtèrent soudain, les regards tournés vers les deux chefs. Il leur sembla voir le roi Arthur, tenant tête aux princes saxons, dans les montagnes de Cornouailles, ou Roland à la plaine de Roncevaux, accomplissant ses prouesses, ou Ogier l'Ardenois, portant des coups terribles, quand appelé par Charlemagne, il terrassa le géant sarrazin et dispersa son armée aux champs de l'Italie. La fureur, un moment ralentie, se ranima plus terrible. Rien ne put tenir devant la valeur du duc de Brabant et de ses fidèles (1). Les deux autres rejetons de la maison de Limbourg, Henri et Baudouin succombèrent avec honneur et furent ensevelis dans la bannière de Luxembourg, tandis que le cheval du comte, tué par Henri de Meerbeke, renversait son maître, près des corps inanimés de ses frères. Un nouveau cheval lui fut aussitôt amené. Le héros, dont le malheur n'avait fait qu'irriter le courage, lança son coursier par dessus les monceaux de cadavres, pour recommencer un combat fatal. Déjà il se levait sur ses *étriers*, déjà, saisissant le duc à la gorge, il allait le *désarçonner*, lorsque soudain Gauthier van den Bisdom lui enfonça son épée dans le corps au défaut de l'armure. Le noble comte chancela et tomba mort. A cette vue, une larme vint à la paupière du duc Jean, et il cria à son écuyer :

(1) ... eer si den hertoge sagen,
Doen si vernamen dat hi quam
Tornich te hen weert, doe nam
Elc sinen wech ende vloe,
In sine veste, rechte alsoe
Alsoe die diere den leeu vlien,
Daér sine hooren, eer sine sien.
Van Heelu, vs. 3260-3266.

« Malheureux, qu'as-tu fait? Tu as occis le meilleur chevalier de la journée! » Belles paroles, dignes d'être répétées à la postérité la plus reculée, et qui peignent admirablement un courage et une magnanimité au-dessus de toute louange.

On n'était pas au milieu du jour, et l'avantage commençait enfin à se trouver du côté des nôtres. Les pertes nombreuses et chères, que les alliés venaient d'essuyer, rendaient leur position très-difficile, mais le comte de Gueldre à la tête de sa chevalerie, et l'archevêque de Cologne avec ses valeureux guerriers, rétablirent la lutte. Le duc Jean et son escadron, qui avaient soutenu pendant trois heures tout l'effort de tous les ennemis, accablés par la fatigue et la chaleur, étaient sur le point de lâcher pied. A ce moment, le comte de Berg vint renforçer les Brabançons harassés et rendre la partie plus avantageuse. En même temps un frère convers, nommé Gauthier Dodde, se mit à la tête des bourgeois de Cologne et des paysans du comté de Berg qui n'avaient point encore combattu, et leur faisant franchir un fossé, il les précipita, au cri de Gloire à Berg! sur les derrières des troupes ennemies. Rien ne résista à leur choc. Ils mirent en fuite les bandes de Wassenberg et de Heinsberg, et jetèrent le désordre parmi ceux qui osaient tenir tête à leur fureur.

Cependant Siffroid combattait avec gloire, au milieu de ses chevaliers d'outre-Rhin et de Westphalie. Nul prélat, après l'évêque Turpin (1), ne fut plus brave et ne porta

(1) Dat es die ghelove mijn
Dat na den biscop Tulpijn
Nije coenre pape en gorde swert,
Dan die biscop Zivert;
Want, daer hi voer den strijt beginnen,
Dine anders niet en hadden mogen kinnen
Hine hadde aen hem niet mogen merken
Dat hi crune hadde, ochte kerken,
Ochte eneghe papelike wise;

plus noblement l'épée. Une poignée de varlets brabançons, dont une cotte de mailles ne protégeait point la poitrine, courut vers son chariot de guerre, dans l'espoir d'abattre l'étendard de Westerbourg. Une grêle de flèches ne put arrêter leur élan. Les bœufs, que la douleur de leurs blessures rendaient furieux, se jetaient aveuglement de côté et d'autre, brisant le joug et les liens, et inspirant la terreur par leurs longs mugissements. Les varlets assommèrent avec la massue ces animaux, dont les corps énormes leur servirent de marche-pieds, pour escalader la forteresse ambulante. Enfin, leur courage triompha de tous les obstacles, et l'orgueilleuse bannière cessa de flotter au vent. C'est alors que l'archevêque désespéra de la victoire. Renversé sous son cheval, qu'un coup de hache avait abattu, il voulait rendre son épée à Godefroid seigneur d'Aerschot, mais un rempart de cadavres empêchait celui-ci de la recevoir. Adolphe de Berg qui le vit, s'empara du prélat et demanda de pouvoir l'emmener, promettant de ne le relâcher que sur l'ordre du duc de Brabant. Le sire d'Aerschot, parce qu'il ne voulait quitter le champ de bataille, répondit : « Sire de Berg, sur ta foi de chevalier, nous voulons te laisser l'archevêque, que tu ne pourras mettre en liberté sans l'assentiment du duc de Brabant, notre frère et seigneur, et des princes ses alliés. C'est pourquoi emmènes-le, et conduis-le à la hâte dans un de tes donjons, mais laisse ici tes hommes au combat. » Il dit, et le comte emmena son riche prisonnier et l'enferma au château de Monheim, dans le pays d'outre-Rhin.

Maintenant il nous faut dire les exploits des braves vassaux de la Gueldre et de leur chef. Depuis le commen-

Want hi sceen ridder goet van prise,
Beide in sueken ende in ghewere.
Van Heelu, vs. 6025-6035.

cement de l'action, le comte Renaud s'était battu avec courage en face des troupes de Berg, sans qu'il lui fût possible, malgré ses efforts, de parvenir jusqu'au duc Jean. Près de lui était Goswin de Wassenberg, sire de Borne, issu de la maison de Limbourg, et l'un des plus renommés chevaliers que l'on put trouver en deçà de la mer. Sa bannière, armoyée de gueules à un lion à la queue fourchue d'argent, était tenue par son fils bâtard, auquel il commanda de la mener sur les Brabançons. Le jeune guidon pénétra plus avant qu'aucun autre dans l'escadron du duc, si bien que sa bannière fut abattue, lui tué et le fils aîné du sire de Borne fait prisonnier. Malgré cet échec, le valeureux Goswin ne voulait se rendre et combattait toujours. Les nôtres ne pouvaient se lasser d'admirer tant d'héroïsme et ne voulaient le tuer ni le prendre, mais son malheur fut, qu'étant repoussé, il courut sur les paysans de Berg, qui lui fracassèrent le bras d'un coup de massue et ouvrirent le ventre à son cheval. L'animal furieux emporta son cavalier hors de la mêlée. Un Frère Mineur recueillit le noble guerrier tout étourdi, et l'ayant mis sur une charette, il le mena loin de la bataille. Chemin faisant, Goswin revint à lui et crut qu'on le menait prisonnier. A ce moment, le religieux jeta un tendre regard vers le blessé, et celui-ci reconnut son propre fils. Il le supplia de le reconduire sur le champ de bataille, afin d'y mourir glorieusement, car pour tout le royaume de France, il n'eût voulut abandonner le combat et flétrir le nom de Borne; mais le disciple de St.-François ne voulut y consentir, et ramena son père en lieu de sûreté.

Cependant le comte de Gueldre se conduisait avec gloire. A ses côtés tomba le sire de Burkelo, dont la bannière d'or à trois tourteaux de gueules fut foulée aux pieds. Le sire de Keppele et Renier de Esele, drossard de Gueldre,

trahirent leur seigneur et prirent la fuite : ce dernier alla piller les tentes de ses frères d'armes avec plusieurs cavaliers et écuyers, dont les noms ne se prononcent plus sans blâme. La mort décimait les Gueldrois. La bannière d'azur aux lion et billettes d'or, portée par Arnoul de Greverode, entraîna par sa chute leur dernier espoir. Le comte après s'être vaillamment défendu, eut son cheval tué sous lui et fut réduit à l'extrémité. Alors Arnoul comte de Looz, qui était son cousin, envoya quelques sergents pour le dépouiller de sa cotte d'armes, et le confia ainsi au châtelain de Montenaken. Mais les Brabançons ayant aperçu qu'on voulait le sauver, l'amenèrent prisonnier, sans se douter du gage important qu'ils venaient de conquérir.

Vers la neuvième heure du jour, la victoire était enfin acquise aux nobles efforts de l'armée du duc de Brabant. Jean I avait soutenu, pendant six heures consécutives, une lutte corps à corps, sans exemple dans l'histoire. Toujours devançant les siens, il avait tenu tête à un grand nombre de combattants, qui tous en voulaient à sa personne et se disputaient, pour ainsi dire, l'honneur de lui donner le coup de mort. Le prince hardi se voyait-il un moment épargné, aussitôt il excitait lui-même, par ses *orgueilleux* défis (1), le courage de ses adversaires, qu'il fatiguait tour-à-tour de ses coups.

(1) Van Heelu anime le récit de la bataille, par des discours. Ses guerriers, à la manière de ceux d'Homère, se portent des défis et s'adressent des injures. Écoutez le défi du duc de Brabant aux ennemis qu'il a mis en fuite :

.... « Keert u !
Want u mach gevallen nu
Beide ghelucke ende eere;
Want, bi God onsen heere,
Ic ben die hertoge selve;
Mi en volgen niet si twelve
Van minen lande, ende oec min,

Un millier d'ennemis restait encore sur le champ de bataille, au milieu de la déroute des autres. Waleran de Fauquemont, quoique épuisé et ayant perdu son étendard, fit dresser une nouvelle bannière de ses armes, autour de laquelle il rallia ceux qui préféraient la mort à une fuite honteuse. Au cri de Montjoie! Montjoie! ils fondirent sur les vainqueurs et les tinrent assez longtemps en échec. Waleran, payant de sa personne, enfonça sa longue épée dans le cou du comte de Juliers, qu'il étendit mort devant lui. Ses ennemis l'entourent de tous côtés et le percent de plusieurs blessures, mais grâce au comte de Looz et au sire de Stein, ses parents, il parvient à s'échapper, et fuit à franc étrier ce combat fatal. Conrad Snabbe, sire de Lonchin, à la tête des Scavedries qui formaient une troupe de 106 hommes de guerre, était depuis le matin à la recherche de ses mortels ennemis, les Mulrepas et les Withem. Comme ceux-ci se tenaient derrière les Brabançons, ils ne purent les rencontrer avant la fin de la bataille : alors une lutte à outrance s'engagea entre eux. Les Scavedries, harassés de fatigue, succombèrent tous avec gloire. Conrad accompagné de trois des siens, tourna bride, et comme il avait été le premier à combattre, il fut le dernier à quitter cette arène, où les alliés venaient de subir un échec irréparable.

Cependant les chants de victoire célébrèrent, par de nobles accents, la gloire du héros brabançon : « Tous portaient haine et envie au duc de Brabant (1), tous s'étaient

Die weten waer ic ben;
Daer bi verbeidt! ende wreect u ande! »

Vs. 3562-3571.

(1) Dans la chanson de guerre de Jean III duc de Brabant, on trouve ce vers :

« Alle dragen si op mi haet. »
(Willems, *Oude Vlaemsche Liederen*, p. 26.)

ligués pour détruire son pouvoir et lui ravir le riche pays de Limbourg. Projet insensé! Le lion de Brabant est sorti (1); il s'est jeté sur ses ennemis trois fois plus puissants; ceux de Luxembourg ont péri; le prélat de la ville des Trois-Rois est captif, et la fleur de la Gueldre a été foulée aux pieds (2)! » Ainsi retentissait jusqu'aux nues l'hymne de triomphe, avec le nom de *Jean le Victorieux*. Tous ceux qui avaient combattu dans cette journée, y avaient *bien fait*, et il serait impossible de redire, dans un langage assez digne, les prouesses de Godefroid de Brabant, sire d'Aerschot, des fils du comte de St.-Pol, de Rasse de Gavre, sire de Liedekerke, de Berthout, de Diest, de Wesemael, de Gasbeeck et de tant d'autres guerriers, l'honneur de la noblesse nationale.

Les nombreux prisonniers furent liés avec les chaînes qu'ils destinaient follement à leurs ennemis. Parmi les plus illustres, sans compter Renaud de Gueldre, étaient Waleran de Juliers, prévôt de Bonn, Renaud de Westerbourg, Jean de Héinsberg, Rodolphe de Clève, comte de Hirkenrad, Everard d'Issenberg, Arnoul et Jean de Hamerstein, Mathias d'Are, Henri de Drakenfeld, Godefroid et Thielman de Wede, Henri et Rodrigue de Montabour, Herman de Haddemare et Adolphe comte de Nassau (3).

(1) Porter la guerre en pays ennemi, s'appelait chez nous, *faire sortir le Brabant, Braband ute brengen.*

(Willems, *Introd.* p. LV. — Van Heelu, vers 668).

(2) « Die van Luthsenborch sijn doot,
Die biscop gevaen door die noot,
Ende Gelre bloeme es onderbleven. »

(Van Heelu, vs. 5350-5352).

(3) Quand un prisonnier sortait de captivité, il donnait à son vainqueur, un acte nommé *Urpheda, Urvede*, dans lequel il jurait que lui, ni ses hoirs ou amis, ne chercheraient vengeance de sa défaite. V. dans le *Codex* de Willems, plusieurs de ces Urphèdes, données à la suite de la bataille de Woeringen, p. 459, 462, 464, 467, 482, 483, 511.

Au moment que ce dernier fut pris, Jean le Victorieux lui demanda : « Qui êtes-vous, brave chevalier, dont la valeur m'a donné tant de peine aujourd'hui? — Je suis le comte de Nassau. Mais vous qui m'avez fait prisonnier, qui êtes-vous? — Je suis ce duc de Brabant que vous ne cessiez de poursuivre dans la mêlée. — Ah! reprit le comte, cette épée qui en a tué cinq des vôtres, n'aurait pas dû vous manquer! » Cette noble franchise plut tant au vainqueur, qu'il renvoya sur le champ son prisonnier. De ce moment, ces deux princes furent liés d'une étroite amitié, et Adolphe, devenu empereur, nomma le duc son légat dans le pays d'entre-Meuse-et-Rhin, jusqu'à la mer.

Les vainqueurs, après avoir pris un repas de pain et de vin, rendirent aux morts les derniers devoirs. Ils les inhumèrent tous sans distinction d'amis ou d'ennemis, là même où chacun était tombé. Les princes luxembourgeois ne furent point reconnus parmi les autres, dont ils partagèrent la dernière couche. Onze cents hommes de l'armée ennemie périrent dans la bataille, tandis qu'il n'y eut pas plus de quarante chevaliers brabançons qui succombèrent. Au nombre de ces derniers, furent Gauthier Berthout, de Malines, Henri de Zeelhem, Henri de Grimbergen, sire de Moorseke, Godefroid de Vianden, Guillaume de Lierre, Henri de Bueken (1), et autres.

(1) La descendance de ce chevalier s'est éteinte en la personne de *Pierre de Bueken, Verbuecken* ou *van der Bueken*, fils de *Pierre* et de *Catherine van Opstal.* Celui-ci avait épousé *Anne Isabelle van den Berghe.* On le trouve mentionné avec ses titres, dans le *Liber Confraternitatis Divi Rochi in Ecclesia Collegiali ac parochiali Sti. Jacobi* (ms. sur parchemin commencé en 1676, à Anvers). Voici l'inscription :

Dn Pedro Verbuecken Riddere,
Raede en Rentmeester Gnael
der Heeren Staeten van Brabant,
binnen de stadt, ende quartieren

Le soir de cette grande journée l'armée victorieuse se reposa au champ de bataille, sur un lit de casques et de hauberts (1), tandis que le duc de Brabant, ayant plusieurs blessures, se mit en un bateau, pour remonter le Rhin jusqu'à Cologne. La cité des Mages reçut le vainqueur en triomphe. Dans les transports de son allégresse, elle lui décerna le titre de Bourgeois (2), et lui fit don d'une magnifique maison nommée, depuis, la *Cour de Brabant*, avec droit de franchise et d'asile (3).

van Antwerpen, ende vrouwe
Anna Isabella van den Berghe syne
compaigne. 1723.

Au dessus, sont peintes ses armes : d'argent à trois fasces de gueules, accompagnées de huit merlettes de sable, posées trois, deux, deux, et une. A côté de celles-ci, l'écusson d'Anne van den Berghe : écartelé, au premier et au quatrième d'argent à trois cornets de sable liés de gueules, au deuxième et au troisième, de sable à trois faucilles d'argent emmanchées d'or.

Je possède la généalogie de la famille de Bueken, dressée et authentiquée en 1709. Elle commence à Henri de Bueken, tué à Woeringen. Le nom de sa femme n'y est pas indiqué, mais bien ses armes, qui sont : d'hermine (?) à une bande de gueules accompagnée de deux cotices du même, ou, pour parler le langage de l'époque, *à une bande à dois germelles de geulles*.

(1) Daer bi moeste menich coene
Riddere, te diere tijt,
Die moede was worden in den strijt,
Opt blote velt logeren,
Ende sijn bedde doen visieren
Van helmen, ende van platen.
Van Heelu, vs. 8738—8743.

(2) Ce titre donnait au *prince* qui en était revêtu, un droit presque égal à celui d'*avoué supérieur*.

(3) « En Septembre 1834, étant à Cologne, j'ai été reconnaître l'emplacement de cette maison, près de la cathédrale, dans la rue dite *Am Hoff* (à la cour), et maintenant occupé par deux maisons marquées n[os] 2119 et 2120. Les titres de ces propriétés attestent qu'il a fallu à chaque aliénation du bien, obtenir une homologation du conseil de Brabant. » Willems, *Préface*, p. XLIV.

La destruction du château de Woeringen (1) qui suivit la bataille, affranchit les habitants des entraves mises à leur commerce. Pour reconnaître à jamais ce bienfait, ils érigèrent dans la rue St.-Séverin, une église dédiée à St.-Boniface. Sur le tympan du portail occidental, on lisait cette inscription en grands caractères :

Anno MCCLXXXVIII fuit prœlium in Woringen et hoc in sabath (2).

Pendant plus de deux siècles, le magistrat s'y rendait chaque année en cortége, pour y célébrer avec pompe la mémoire de la glorieuse journée du 5 Juin (3).

Après s'être guéri de ses blessures, Jean I ramena l'armée brabançonne, chargée de trophées et de dépouilles (4). Dans toutes les villes où il passa, les acclamations des bourgeois l'accueillirent; mais Bruxelles l'emporta par son enthousiasme sur les autres cités. Le magistrat, le clergé, les religieux de l'un et l'autre sexe et les membres des gildes vinrent à sa rencontre, bannières déployées, et reçurent triomphalement le Victorieux, aux joyeux sons des cloches (5). Le duc, pour marquer sa reconnaissance, fonda à l'église de Ste.-Gudule, une chapellerie

(1) Ceste battaille finée, le duc fist le castel de Woeinck devantdit abattre et ruer par terre et se fist trencher les têtes à tous ceux qui furent ens trouvez.

Chroniq. de Dynter. Anc. trad. de Jehan Wauquelin, p. 722.

(2) Cette église est aujourd'hui détruite et la pierre qui porte l'inscription se conserve au Musée de Cologne.

(3) Cronica der hilliger stat van Coellen, folio CCXLI verso. Fragment publ. par Willems, *Préf.* p. XLIV.

(4) J'ai donné la narration de la bataille principalement d'après Van Heelu et Butkens. — Tous ceux qui s'occupent des faits et gestes de Jean I, doivent rendre hommage à M. Willems. Ce savant a rassemblé, dans sa magnifique édition de la *Chronique rimée de Jean Van Heelu*, une foule de documents relatifs à cette histoire et qui facilitent beaucoup les recherches.

(5) Van Velthem, *Spiegel historiael*, III, 21.

en l'honneur des Rois Mages, avec distribution annuelle de certaine somme d'argent aux pauvres, le jour de la St.-Boniface (1). Il fit aussi élever sur le champ de bataille de Woeringen une chapelle, où l'on offrait le saint Sacrifice sur les ossements de ceux qui avaient succombé dans l'action (2). Les peuples du Brabant conservèrent le souvenir de la victoire remportée par l'armée nationale, et la célébrèrent longtemps par des fêtes annuelles (3).

Peu de temps après, Jean I alla prendre possession du duché de Limbourg, qu'il s'était acquis au prix de tant d'efforts. Quoique la bataille de Woeringen fût décisive pour la guerre de la succession du Limbourg, de nouvelles difficultés ne tardèrent point à s'élever. Le comte de Flandre refusait de remettre les clefs de Limbourg, et le turbulent seigneur de Fauquemont s'obstinait à ne pas reconnaître Jean le Victorieux (4). Celui-ci assiégea deux fois le château de Fauquemont, pendant que Waleran qui se trouvait alors au pays de Namur, ravageait lui-même le Brabant wallon (5). Le siége fut levé, grâce à l'intervention de Guillaume d'Avesnes, évêque de Cambray, nommé arbitre par le duc, afin de terminer toutes les contestations. Le prélat se fit remettre par le comte de Flandre, les châteaux de Limbourg et de Rode, mais il échoua dans ses négociations et ne put obtenir la délivrance du comte de Gueldre. Guillaume de Flandre, chargé par l'évêque de Cambray, son cousin, d'insister auprès du duc pour l'accomplissement de ses promesses, ne fut pas plus heureux dans la mission qui lui

(1) Miræus, *Dipl.* IV, p. 390.
(2) Van Heelu. — Butkens, p. 321.
(3) Willems, *Introd.* p. XLV.
(4) Butkens, p. 322.
(5) Butkens, *loc. cit.*

avait été confiée (1). Pendant que Renaud était retenu prisonnier à Louvain (2), Waleran de Fauquemont gardait, au nom de celui-ci et de Gui de Dampierre, le comté de Gueldre (3). Ces deux princes, unis contre le duc de Brabant, continuaient la guerre.

Onze mois s'étaient écoulés depuis la bataille, et Siffroid de Westerbourg subissait encore les ennuis de la captivité. On racontait dans la ville archiépiscopale, que le prélat était revêtu constamment de la lourde armure qu'il avait portée à Woeringen. Prenait-il son repas, ses geôliers lui délassaient le casque, qu'il devait remettre bientôt après, pour le garder, même pendant son sommeil. Un légat de Nicolas IV était arrivé, disait-on, auprès du duc Jean et l'avait invité à délivrer l'archevêque : « Je ne suis pas aussi insensé, répondit le prince, pour faire le moindre mal à un prêtre. Des prisonniers que j'ai faits, j'en garde un, dans tout l'attirail de guerre. Est-ce là ce qu'on appelle un prêtre? » Le légat eut une entrevue avec le prisonnier. Quand Siffroid voulut parler, il s'échappa de dessous son casque un son confus, semblable à celui qui sort d'une pierre creuse. Alors l'envoyé du Pape détacha de ses propres mains, le heaume pesant (4). Tels étaient les bruits que

(1) Sur la mission de l'évêque de Cambray et sur celle de Guillaume de Flandre, v. Willems, *Codex*, p. 468 à 480.

(2) David, bl. 392.

(3) V. les lettres de Waleran dans Willems, p. 482.

(4)
Man furt den Legat in
Zu der Chematen in,
Do der Pischolf saz.
Der Legat nich vergaz,
Er gruest in Latein.
Nu het sicht die styme sein
In den Helm verchert,
Daz er tunt und rert
Als aus ainem holm stain.

faisaient courir, selon toute apparence, ou les ennemis de l'archevêque, pour se railler de sa personne, ou les ennemis du duc de Brabant, pour rendre ce prince odieux; car rien ne nous oblige à admettre la vérité des rumeurs rapportées par un seul chroniqueur colonais, au sujet des tortures cruelles infligées au prélat. Celui-ci avait été pris les armes à la main, et selon le droit de la guerre, Jean le Victorieux pouvait le tenir prisonnier (1). Il était prêtre,

Pald und nicht sain
Der Legat mit seiner Hannt
Den Helm ym abpant,
Und chom von ym nicht,
Unczt daz er in bericht
Hincz End von Ort
Mit painczigen Wort
Allerding der Mer,
Wie im geschehen wer.

Ottocar von Horneck's *Oesterreichische Reimchronik*, publ. par Pezius, *Script. rerum Austriac. III. Ratisbonne* 1745. — Fragment publié par Willems, p. 370.

(1) Le fait de l'emprisonnement de l'archevêque de Cologne à la suite de la bataille de Woeringen, ne constitue point, de la part de Jean I, une violation de l'immunité ecclésiastique. En effet, le duc n'a fait qu'user d'un droit de guerre incontestable, et l'archevêque ne pouvait se prévaloir des priviléges dont les ministres de l'Église se trouvent investis, en vertu des saints canons, priviléges formellement reconnus à cette époque par les puissances temporelles. Car en prenant les armes, le prélat s'était témérairement exposé à toutes les chances du combat. C'est bien le cas d'appliquer la règle : *Damnum quod quis sua culpa sentit, sibi debet non aliis imputari.* Telle est aussi, évidemment, la doctrine d'un célèbre jurisconsulte belge du 17e siècle, de Zypæus. *Consultat. Canonic. lib. III, tit. Ne Clerici vel Monachi. Consult. I, n°* 1. (Édit. d'Anvers de 1675, p. 241.)

L'immunité ecclésiastique était devenue loi de l'état sous Constantin; elle passa dans le droit romain, et de celui-ci dans le droit public de tous les états de l'Europe au moyen-âge. Elle était aussi reconnue par la législation des divers petits états belges, comme on peut s'en convaincre dans Zypæus, *Juris pontificii novi analytica enarratio. Lib. II, de foro competenti*, surtout aux nos 46 et 50.

mais sa robe avait été teinte du sang des combattants. Peut-on croire ensuite que le prince, qui pleura la mort de son ennemi le comte de Luxembourg, aurait fait endurer à un autre ennemi le traitement le plus barbare?

Au mois de Mai de l'année 1289, Siffroid de Westerbourg fit sa paix avec Adolphe de Berg et le duc de Brabant, et promit de ne plus prêter secours à leurs adversaires (1). Il sortit de prison et rentra dans ses états, se réconciliant avec les bourgeois de Cologne (2). C'est donc inutilement, qu'au mois d'Août suivant, le Souverain Pontife envoie des brefs à l'archevêque de Trèves, aux comtes de Juliers et de Berg, enfin, à l'évêque de Strasbourg (3), pour faire rendre la liberté à l'archevêque, et dans lesquels il appelle le duc de Brabant et ses adhérents, *des fils d'iniquité* (4). Le Pape ignorait la délivrance du prélat, comme il avait ignoré toute sa conduite si peu digne d'un prêtre (5), et la justice de la cause du duc Jean.

(1) V. les actes dans Willems, p. 484.

(2) V. les actes dans Willems, p. 488.

(3) D'autres brefs furent encore expédiés à ce sujet. Ils se trouvent aux archives de Dusseldorf. L'un d'eux, adressé aux archevêques de Mayence et de Trèves, ordonne à ces prélats de faire une enquête sur la cause et les effets de la guerre contre les habitants de Cologne. Nous nous sommes servi plus haut des dépositions qui s'en suivirent. L'interdit fut mis sur la ville et ne fut levé qu'en 1297 (v. s). Nicolas IV envoya également une bulle donnée à Rome près Ste-Marie Majeure, XV kal. Feb. 1290, à l'archevêque de Cologne, à l'effet de le délier et l'absoudre des engagements par lui contractés, en sortant de prison. V. Willems, p. 512.

(4) Ces brefs sont aux archives de Dusseldorf.

(5) La conduite de Siffroid trouve une excuse, insuffisante peut-être, dans sa qualité de prince temporel.

Voici comment Ægidius Gelenius caractérise le prélat colonais :

Prædecessoris sortem *Suffridus*, ut arma
Induit, ingestis maior honore dolis.

De admivanda sacra et civili magnitudine Coloniæ, etc. p. 48.

Cependant des amis de Jean le Victorieux et du comte de Gueldre avaient fait des démarches auprès du roi de France, Philippe le Bel, afin d'obtenir sa médiation, et de terminer ainsi toutes les difficultés. Au mois d'Octobre de cette même année, le duc Jean et Renaud toujours prisonnier, se rendirent à Paris, et là donnèrent respectivement au roi leurs lettres, par lesquelles ils promettaient de se soumettre à sa décision (1). Le même jour, Samedi avant la fête de St.-Luc évangéliste, le roi, en présence des princes nommés et de Waleran de Fauquemont, prononça la sentence arbitrale : Le comte de Gueldre est mis en liberté. — Il renoncera de son plein consentement en faveur du duc de Lothier, de Brabant et de Limbourg à tous droits qu'il pourrait avoir sur le duché de Limbourg, les châteaux de Duisbourg, Wasserberg, Herve et Sprimont et leurs dépendances, en affranchissant et restituant les parties grevées ou aliénées depuis la mort de la duchesse Ermengarde. — Le duc de Brabant et le comte de Gueldre seront exempts de payer toutes compensations pour les dommages mutuels occasionnés dans la guerre. — Le comte de Gueldre tiendra les îles de Bommel et de Thiel, à charge par lui d'en faire hommage au duc de Brabant. — Le comte de Flandre devra payer au dit duc la somme de quatre mille marcs comme caution de la promesse violée du sire de Fauquemont, de ne plus porter les armes contre le duc. — Les alliés du dit duc et du comte de Gueldre sont compris dans la paix, le roi se réservant de déclarer, interpréter et étendre les clauses du traité (2).

Quand la sentence fut lue et que les princes intéressés

(1) V. les trois lettres dans Willems, p. 502, 508.

(2) V. la sentence dans Butkens, *Preuv.*, p. 123. — V. aussi dans la *Chroniq.* de Dynter, p. 445.

eurent donné leur consentement, le comte de Gueldre et le sire de Fauquemont, mettant leurs mains dans celles du duc, lui prêtèrent solennellement foi et hommage pour les fiefs qu'ils tenaient, le premier du duché de Brabant, le second du duché de Limbourg. Alors ils se donnèrent le baiser de paix, oubliant leur longue querelle. Le même jour, ils signèrent les actes, et Renaud invita par lettres munies de son sceau, tous ceux qui appartenaient au duché de Limbourg et à ses dépendances, à obéir désormais au duc de Brabant, comme à leur seigneur légitime, déliant tous fidèles, vassaux et officiers du dit duché, du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté (1).

Ainsi réconciliés, les princes retournèrent dans leurs états. Le duc Jean écartela ses armes avec celles de Limbourg, qui sont d'argent à un lion de gueules (2). Il ne

(1) Les lettres de Renaud, au nombre de deux, se trouvent dans Butkens, *Preuv.* p. 124.

(2) Tuet chil quij portoient les armes de Lemborg les lassont par despit, excepteit le conte del Mons et le saignor de Falcomont, partant que lij dus de Braijbant les encargat quartelees encontre les armes de Lowaing, car adont prist ilh les armes quartelees de sable al lyon d'or et d'argent al Lyon de gueules. Hemricourt, *Miroir*, p. 46.

Per la quale vittoria il Duca di Brabante et sui paese, montò in grande (*a*) fama; et conquistò il detto Ducato di Lamborgo, onde era la quistione et d'all' hora inanzi il Duca di Brabante accrebbe sua arme, et fecela a quartieri l'uno il campo nero, et uno Lione a oro, cio è l'arme della Duchea di Brabante; l'altro il campo d'argento, et uno Lione vermiglio, per la Duchea di Lamborgo; ma poi per havere pace con lui, et per non effere diserto, Arrigo picciolo garzone, figliuolo rimazo del detto Conte di Luzimborgo, per consilio de' parenti et amici tolfe per moglie la figliuola del detto Duca di Brabane. Poi questo Arrigo crebbe in tanta virtute et valore, che fu eletto Imperadore di Romani, come inanzi in questa Cronica faremo mentione.

Giovanni Villani, *Historie Fiorentine*, ch. CXXXII, apud Muratori, XIII. — Fragment publ. *en partie* par Willems, p. 389.

(*a*) Fama di buona cavalleria, e di grande stato, e conquistò.

rencontra, dans le duché conquis, d'autre opposition que celle du comte de Luxembourg, Henri, IVme du nom, fils de celui qui était tombé avec tant de gloire dans la plaine de Woeringen. Jean maria sa fille Marguerite avec ce jeune prince (1), et le roi de France approuva le contrat (2), que Marie de Brabant, veuve de Philippe le Hardi, avait négocié. Le comte y renonçait à tous ses droits sur le Limbourg, en faveur du père de sa fiancée. Les noces eurent lieu au château de Tervueren, le 9 Juin 1292, en grande pompe; avec joûtes et tournois. Pour montrer que sa réconciliation était sincère, le jeune comte pardonna à Gauthier van den Bisdom la mort de son père, lui donna l'accolade et le reçut en grâce (3).

Comme le Limbourg était un fief de la couronne d'Allemagne, l'investiture impériale faisait encore défaut à Jean le Victorieux. Rodolphe de Habsbourg ne s'était point empressé à donner cet acte, soit que la conduite du roi de France, en cette affaire, lui eût déplu, soit que les brefs du Souverain Pontife, au sujet de la captivité de Siffroid de Westerbourg, l'eussent contrarié dans ses intentions. Après le couronnement d'Adolphe de Nassau, Jean requit de ce prince l'investiture du duché, dont il était devenu possesseur. Quatre seigneurs allemands furent désignés comme arbitres, entre l'empereur d'un côté, et le requé-

Il n'existe pas de sceaux de Jean I avec les armes écartelées de Brabant et de Limbourg, quoique ce prince prît le titre de duc de Limbourg. Jean II fut le premier qui prit ces armes avec le titre sur les sceaux équestres dont il se servit. Il ne sera peut-être pas hors de propos d'ajouter que l'anecdocte du cri : *Louvain au riche duc!* changé après la victoire en celui de : *Limbourg à celui qui l'a conquis!* ne repose sur aucune preuve certaine. Les Brabançons crièrent simplement : *Brabant!*

(1) V. *Hist. de Luxembourg* par Berthollet, V. Pièces justific.

(2) La ratification de Philippe le Bel aux Archives du Royaume.

(3) Butkens, p. 326. — Le comte de Luxembourg fut plus tard empereur sous le nom de Henri VII.

rant de l'autre. Les titres de ce dernier furent examinés, et sur l'avis favorable des juges (1), le roi des Romains donna solennellement au duc de Lothier l'investiture du duché de Limbourg et de toutes ses attenances.

Telle fut la fin de cette longue guerre qui se termina, comme on le voit, à l'avantage de notre prince. Elle mit au même rang que les Brabançons, les habitants du pays conquis. Les finances du duc étaient épuisées par l'acquisition du Limbourg et les frais de la guerre. C'est pourquoi les sujets accordèrent, pour la seconde fois, et à titre de donation gratuite, la dîme à leur souverain bien-aimé (2). Celui-ci les dédommagea par des franchises et des *keures*, et par la protection qu'il donna à leur commerce florissant. Cette guerre resserra les liens des diverses classes de la société, qui toutes avaient combattu, tant le métier des armes élevait et ennoblissait. Il en résulta une plus grande union, un esprit plus fraternel et un gouvernement plus régulier. Enfin, la chevalerie brabançonne acquit une gloire brillante qui se répandit par toute l'Europe; tous les chroniqueurs contemporains de quelque importance écrivirent ses nobles combats, et les poëtes célébrèrent, dans leur vieux langage, le triomphe des armes nationales.

(1) C'étaient Everard comte de La Marck, Jean sire de Kuyk, Chrafte sire de Greifenstein, et Louis châtelain de Rynehove. Leurs lettres se trouvent au *Cartulaire des ducs de Brabant*, aux Archives du Royaume, B, fol. 82 verso. Cit. par Willems, p. 560.

(2) Le duc donna acte de non-préjudice à ses sujets, *le mardy après Pâques flories*, 1292. Butkens, *Preuv.* p. 130.

VI

Nous avons suivi jusqu'à ce moment le héros brabançon sur les champs de bataille et dans les tournois, où sa valeur fut si souvent couronnée par les mains de la victoire ou de la beauté. Mais quelque éblouissante que soit la gloire des armes, il en est une autre non moins digne d'envie et peut-être plus durable, qu'il nous reste à revendiquer pour le noble duc. Cette gloire est celle des arts de la paix, de cette protection généreuse et magnifique qu'il leur accorda, en même temps qu'il les encourageait par son propre exemple. La matière, comme on le voit, est aussi vaste que variée. D'abord, Jean I se présente à nous avec les compositions littéraires qu'il produisit lui-même, au sein de la cour de Brabant. Puis, nous aurons à faire connaître les monuments que son époque nous a laissés.

Il est impossible de contester à la langue française son caractère d'universalité. Mais ce serait une erreur de croire que ce soit là une prérogative moderne, une conquête récente du génie de la France. Dès le XII[e] siècle, le français se parlait dans' toute l'Europe. Parmi les classes élevées de la société, et surtout dans les cours, c'était un honneur de savoir converser dans cet idiome. Pour l'apprendre, on se rendait en France, ou bien l'on prenait des maîtres capables d'enseigner le *francois de Paris* (1). Quand au XIII[e] siècle, le florentin Brunetto Latini, le maître de Dante, pour se justifier d'écrire son *Trésor* dans le *patois de Franche*, nous dit que la *parlure en est plus délittable et plus*

(1) Pour plus de details, v. le baron de Reiffenberg, *Introd. à la Chronique rimée de Philippe Mouskes*, I.

commune à toute gent, son assertion n'est pas moins vraie pour les pays flamands que pour la Hongrie, l'Angleterre ou l'Italie.

Le roman wallon était parlé à la cour de Brabant, pendant le règne de Henri III. Après la mort de ce prince, et à l'avénement de son successeur, il en fut tout autrement. Jean I, quoiqu'il sût parfaitement le français, n'aimait que le flamand, sa langue nationale; dès lors et surtout depuis le départ de Marie de Brabant pour la France, les *vinders* et les *minnesingers* dûrent prendre la place des *trouvères* et des *chantres d'amour*. Adenez quitta Louvain et se rendit à Bruges. Il fut magnifiquement accueilli dans cette ville, et composa sa chanson de geste des *Enfances d'Ogier le Danois*, pour Gui de Dampierre, le père des jongleurs (1). Les comtes de Flandre, pairs de France, furent de tout temps les plus français des princes belges. Depuis que Chrétien de Troyes avait charmé Philippe d'Alsace, en chantant l'histoire du *St.-Graal* et de *Perceval le Gallois*, les romans de chevalerie *terriens* ou *célestiens* faisaient les délices du comte, des grands seigneurs et des nobles dames de la cour. C'est ce que le poëte flamand Van Maerlant voyait avec tant de dépit, c'est ce qu'il condamne si vivement, quand il reproche à son prince et à la noblesse, de s'amuser de ce qu'il appelle, dans son franc parler, des absurdités et des mensonges (2).

(1) Li jongléour deveront bien plourer
Quant il morra, car moult porront aler
Ainz que tel père puissent mais recouvrer;
Or le nous vueille Diex longuement sauver.

Cité dans *La Chevalerie Ogier de Danemarche*. Paris, Téchener, 1842. Préface, p. lxj.

(2) .... die boerden van den Grale
Die loghene van Perchevale
Ender andere valscer saghen.

Cité par Reiffenberg, loc. cit.

Mais revenons au Brabant. Le thiois, qui était la langue du vulgaire, détrôna le français à la cour et parmi la noblesse. Il est probable que les principaux romans français existaient également dans la langue tudesque (1). Ce qui semble au moins le prouver, ce sont les citations, les allusions fréquentes que Van Heelu, dans sa chronique, fait aux héros de ces chansons de geste, tels que *Judas Machabée*, *Roland*, *le cheval Bayart*, *Perceval*, *Turpin* ou *le roi Arthur*. Or le rimeur ne connaissait le français que très-imparfaitement, comme il nous l'apprend lui-même :

« *Ic ben des fransoijs niet wel meester* (2). »

Cet aveu est d'ailleurs superflu, et la lecture de la grande épopée brabançonne suffit pour nous convaincre entièrement de l'ignorance du poëte à l'endroit de la langue romane. Avant d'en venir aux mains sur le champ de bataille de Woeringen, le comte de Luxembourg, mécontent du désordre qui règne parmi les troupes alliées, s'adresse à son frère, le bâtard de Houffalize, et l'appelle par son nom : « Doux frère Henri ! » lui dit-il. Van Heelu a écrit : « *Douche ferre Herri !* (3). » Ce n'est pas le seul passage de ce genre où le chroniqueur est en défaut (4).

L'auteur de l'épopée brabançonne déclare avoir composé son œuvre pour l'envoyer à Marguerite d'Angleterre, fiancée au fils aîné du duc Jean (5), afin que la noble princesse,

(1) C'est l'opinion de M. Willems.

(2) V. 6048.

(3) V. 5039.

(4) Ainsi les Limbourgeois, en se jetant sur l'escadron de Jean I, crient: « au Duc! au Duc! » Notre poëte leur fait dire : « Adhuc, Adhuc! » et il ajoute :

Dats : Laet ons allen ten hertoge slaen
(Diet in dietsche wille verstaen).

Vs. 5146-5148.

(5) V. les lettres relatives à ce mariage dans Rymer, *Acta publica Angliæ*. Hagæ com. 1745, I, pars 2.

en lisant les exploits de son beau-père, apprenne la langue de sa nouvelle patrie. C'est dans cette langue que le duc Jean composa ses chansons d'amour. Le galant prince savait s'accompagner du rebec, et charmer les belles dames par ses gracieux accents. Il a pris place parmi les *minnesingers* de l'Allemagne, èt ses compositions, au nombre de neuf, nous ont été conservées dans le recueil de Rudiger de Manesse (1), sous la forme souabe, qui est une des branches du haut-allemand se rapprochant beaucoup du flamand. M. Willems a rendu ces chansons à leur forme primitive (2).

Pour apprécier l'œuvre littéraire de Jean I, il est nécessaire de faire connaître d'abord le sujet de ses compositions. Les troubadours, avant nos poëtes du nord, chantèrent la beauté de leur dame. Leur langue brillante, molle et harmonieuse se prêtait merveilleusement à prendre toutes les formes que la vive imagination des méridionaux savait lui imprimer. De la langue d'oc ces diverses formes de chansons érotiques passèrent dans la littérature du nord. Les langues romane et tudesque, dont la mâle énergie est un des caractères distinctifs, durent s'accommoder d'accents plus doux, de cadences plus harmonieuses. Il est facile de se faire une idée de ces modifications, en comparant les chansons des troubadours avec celles de nos trouvères, comme Thibaut de Champagne (3), Quènes de Béthune (4), ou Gillebert de Berneville (5). Le fond des poésies du duc

(1) Ce recueil est en ms. à la Bibl. Imp. de Paris, nº 7266. Van der Hagen en a donné une édition. Les chansons de Jean I se trouvent dans la 1re partie, p. 15 à 17.

(2) Les deux textes sont dans les *Oude Vlaemsche Liedcren*, uitgegeven door F. Willems. Gent, 1846.

(3) *Chansons de Thibaut IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre.* Reims, 1851.

(4) *Recueil de chants historiques français* par M. Leroux de Lincy, 1re série. Paris, 1841.

(5) *Oude Vlaemsche Liederen*, door F. Willems, bl. 9. — *Les Trouvères*

Jean, l'idée qui y domine est donc empruntée tout entière à cette littérature provençale, dont les tristes tendances, jointes à une continuelle monotonie, ne contribuèrent pas pour une faible part à amener la décadence. Pour ne pas nous arrêter trop longtemps, contentons-nous de mentionner des compositions du trouvère flamand, celle qui est la plus connue et la plus souvent citée. C'est une pastourelle qui débute par ces mots : « *Eens meien morgens vruo.* » Le sujet sur lequel roule cette pièce, est un thème importé de la Provence, et dont il est aisé de suivre les traces. C'est ce thême que s'appropria Thibaut de Champagne, roi de Navarre, grâce à son commerce avec les méridionaux, et qu'il transporta dans le roman wallon. A son exemple, les poëtes du nord (1) s'exercèrent sur le même motif. Parmi eux, le duc de Brabant Henri III ne fut pas le moins habile. L'examen attentif de leurs productions prouve suffisamment qu'elles ont entre elles une liaison intime, et ne se distinguent réellement les unes des autres que par leur forme plus ou moins vive, plus ou moins gracieuse (2).

Ces considérations ne s'appliquent pas seulement à la pastourelle dont nous venons de parler; elles ne sont

de la Flandre et du Tournaisis, par M. Dinaux, p. 188. — *Les Trouvères Artésiens*, par le même, p. 26.

(1) Entre autres *Colin Muset*, jongleur-poëte de la fin du XIII[e] siècle. V. *Recueil de Chants historiq. franç.*, p. 226. — On remarquera dans la pastourelle de Jean I le refrein « *Harba lorifa* » qui n'est qu'une forme provençale altérée.

(2) Comparez la pastourelle du troubadour *Jean Estève de Béziers*, traduite du roman provençal par M. de Ste.-Palaie, et imprimée dans l'*Hist. de la Littér. franç.* de M. Baron, I, Pièces à l'appui, p. 171. — Celle de *Thibaut de Champagne, Chansons de Thibaut*, etc. p. 889. — Celle de *Jacques de Cambray, Les Trouvères Cambrésiens*, par M. Dinaux, p. 146. — Enfin celle de *Henri III, duc de Brabant*, *Oude Vlaemsche Liederen*, p. 5.

pas moins vraies pour les autres chants que le conseiller Rudiger de Manesse nous a conservés. On peut conclure de là que nous ne voulons pas revendiquer pour Jean I le mérite de l'invention ni de l'originalité. Si ses poésies ne nous paraissent pas des *essais barbares*, au moins n'y attachons-nous point une grande importance. Comme trouvère, l'auteur est resté bien au-dessous de Quènes de Béthune (1), dont il n'a point atteint la finesse, et de Thibaut de Champagne, dont il ne possède ni l'imagination, ni la fécondité. On ne peut lui dénier cependant quelques qualités de diction et de style. La langue tudesque plus propre à la poésie épique qu'à celle de la lyre, plus apte à exciter par ses chants guerriers, le courage des combattants, à célébrer les gestes des héros du nord et leurs luttes gigantesques, cette langue a dépouillé sa rudesse et sait harmoniser ses accents avec les doux sons de la viole, pour redire de volages amours. On dirait que Jean I chercha moins à briller par le fond que par la forme, par l'harmonie du rythme, la cadence et la coupe heureuse des vers et des strophes. La vulgarité de son sujet trouve peut-être une excuse dans l'âge peu avancé du poëte. Il semble, en effet, que le duc de Brabant composa ses chansons avant d'avoir atteint sa vingtième année. Déjà veuf de Marguerite de France, il commençait à aimer la fille du comte de Flandre, princesse qui était digne, par sa beauté et les charmes de son esprit, d'être l'objet de ses hommages (2).

Le goût de cette époque pour la *gaie-science,* que l'on jugeait indispensable à un parfait chevalier, a contribué beaucoup sans doute à inspirer à notre duc ses chansons

(1) V. quelques-unes des chansons de ce célèbre chevalier poëte dans le *Recueil des Chants historiq. franç.*

(2) C'est l'opinion de M. Hoffman von Fallersleben, (*Horæ belg.* I, p. 9) cité par M. Snellaert dans *Verhandeling over de Nederl. dichtkunst in Belgie. Mém. couronn. de l'Acad. royale*, XIV, 1re partie, 1838.

frivoles. En vérité, c'eût été peu pour la gloire de ce prince, si son amour pour la poésie ne l'avait porté à rechercher les manifestations du beau dans un ordre plus élevé. C'était l'époque où l'art ogival se déployait dans toute la perfection de son principe. Chacune de ses différentes branches, soumises à une même loi, s'unissaient pour célébrer de concert la gloire de Dieu et celle de son église, comme le ferait un chœur de voix mélodieuses. Aussi, quand on étudie cet art dans son ensemble et ses détails, on se laisse entraîner à l'admiration de cette belle unité, et l'âme ne tarde point à être transportée par une si magnifique harmonie.

L'art chrétien par excellence ne s'inspirait alors que des traditions religieuses; mais il était cependant donné à certains hommes, aux mains desquels étaient la puissance et la richesse, d'en aider la floraison. Telle fut l'œuvre de St.-Louis en France; telle aussi, dans des limites naturellement plus restreintes, celle du duc de Brabant. Quelques détails nous paraissent propres à fixer l'attention sur ce sujet intéressant, en même temps qu'ils peuvent nous donner une idée de la situation des beaux-arts dans notre belle patrie, pendant le XIII[e] siècle.

Au sein de l'antique cité de *Bruocsele*, s'élevait un sanctuaire consacré par Lambert Baldéric, comte de Louvain à l'archange St.-Michel et à la Vierge brabançonne, Ste.-Gudule. Un incendie dévora l'édifice en 1073. Ce ne fut que le 5 Juin 1155, à la fête de St.-Boniface, que fut posée la première pierre d'une nouvelle église qui devait être construite sur un plan plus vaste et plus magnifique (1).

(1) Sur la première pierre de l'église SS. Michel et Gudule se trouve le chronogramme suivant :

soLEMnI bonIfaCII DIE. Inutile de dire qu'il ne faut pas faire attention au *d* de DIE; on sait, en effet, que le D ne commença à compter qu'à partir du XVI[e] siècle.

Les fenêtres du chœur furent fermées de vitraux où Imaine de Looz, seconde femme de Godefroid III avait fait peindre les armes de son époux et ses propres insignes (1). La reconstruction du monument continua avec beaucoup de lenteur jusqu'à l'avénement de Jean I. Dès le commencement de son règne, ce prince imprima une grande activité aux travaux, en ordonnant que le produit des deux premières années de vacance des prébendes et de l'écolâtrie fût consacré à l'achèvement de cette œuvre importante (2). Aussi, eut-il la gloire de voir terminer le chœur de cette imposante basilique.

Douze grosses colonnes cylindriques y soutiennent les grandes arcades surélevées, qui se rétrécissent autour de l'abside. Du tailloir des chapiteaux surgit une longue colonnette engagée. Deux colonnettes semblables, dont la base est un mascaron, ne tardent point à s'adjoindre à la première, et toutes trois, couronnées de chapiteaux à crochets, se changent en arc-doubleau ou arcs-ogives, pour supporter la voûte aërienne. A l'abside, le maître de l'œuvre n'a orné d'un chapiteau que la colonnette centrale, qui soutient l'arête de la voûte; les deux autres deviennent des tores qui forment l'archivolte des fenêtres. Ce qui augmente l'effet imposant de tout cet ensemble, c'est la décoration du triforium. Cette galerie étroite est formée, à chaque travée, de trois arcades, dont les retombées sont soutenues par deux colonnes trapues et deux demi-colonnes semblables engagées, ornées de chapiteaux à crochets. Une rosette surmonte ces dernières arcades,

(1) Bruxellæ in choro vitream curavit fenestram cum insignibus ducum Lotharingiæ et Brabantiæ. Erat Godefridi tertii secunda uxor. Mantelii *Hist. Lossensis*, p. 120. Cité dans Henne et Wauters, *Hist. de Bruxelles*, I.

(2) Le diplôme, daté du mois de Septembre 1273, est conservé aux archives de Ste.-Gudule et imprimé dans les *Opera diplomatica*, IV, p. 256. — V. Henne et Wauters, I, p. 72.

tandis qu'à l'extrados des plus grandes s'épanouit un gr cieux fleuron (1). Les fenêtres ont la même dispositio que le triforium. Leurs trois lancettes géminées sont su montées d'œils-de-bœuf ou rosettes. Le même ordre, peu de différence près, règne aux deux grandes arcad orientales de chaque transsept.

Le chœur de l'antique collégiale est entouré d'une bass nef. La partie absidale de ce bas-côté offre à l'archéologu une étude très-curieuse du style de transition entre plein-cintre roman et l'arc en tiers-point. Les bas-côt sont affermis par des contre-forts, desquels s'élance deux arcs-boutants surmontés de crochets. Ces deux ar buttent la nef au-dessus et au-dessous de la poussée la voûte, de manière à étrésillonner solidement l'édific dont les murs sont couronnés d'une élégante balustrad percée de quatre-feuilles. L'arc-boutant supérieur sert aus d'aqueduc. Les eaux pluviales du grand comble sont vo-mies par des gargouilles taillées en figures fantastiques ou en *magots*.

Voilà une idée imparfaite de la partie la plus remarquable de la vaste collégiale des SS. Michel et Gudule. Soit qu'on la considère sous le rapport de l'économie de sa construction, soit qu'on l'envisage dans son ensemble grandiose et, pour ainsi parler, dans son *rythme architectural*, la raison et le sentiment du beau se trouvant également satisfaits, nous forcent à reconnaître en elle l'un des plus beaux monuments qui nous soient restés de l'époque la plus admirable du moyen-âge. Nous pouvons avancer, sans crainte sérieuse d'être démentis, que nous sommes en grande partie, redevables à Jean-le-Victorieux de l'achèvement

(1) Aux travées de l'abside, le triforium n'a que deux arcades géminées, subdivisées en deux moindres dont les retombées, au lieu de s'appuyer sur une colonnette octogone, se terminent en pendentifs.

du chœur de Ste.-Gudule, pendant le XIIIe siècle. Sans la sollicitude active de ce prince, cette belle œuvre, abandonnée aux mains du XIVe siècle, n'aurait plus présenté ce caractère puissant d'originalité et de mâle grandeur qui lui donne tant de supériorité sur les autres parties de cette basilique, édifiées pendant les siècles suivants.

Il existait un autre monument plus intéressant peut-être, et qui témoignait du goût qu'avait le duc de Brabant pour toutes les branches de l'art. Ce n'est plus ici une vaste cathédrale, élevée dans les nues par la population tout entière comme un hommage de sa foi, et où l'action du prince se bornait à encourager les travaux et à dispenser des richesses; mais c'est une tombe dressée pieusement par le duc de Brabant lui-même et par sa sœur la reine de France, sur les ossements de leur père le duc Henri III, et de leur mère Aleidis de Bourgogne. Ce mausolée qui se trouvait autrefois à l'église des Dominicains de Louvain, comprenait trois parties : le tombeau, la peinture murale qui le surmonte et les verrières de la chapelle ducale et du chœur. Nous allons essayer de les décrire successivement, d'après d'anciens dessins inédits, qui ne peuvent donner cependant qu'une très-faible idée de cette œuvre artistique (1).

La tombe en marbre bleu avait dix pieds de longueur, sur trois de hauteur. Son soubassement offre, au grand côté visible sur le dessin, huit arcades simulées à arc bombé et trilobé, reposant sur des colonnettes. Au petit côté, ces arcades sont remplacées par quatre niches qui abritent autant de statuettes. Ce rang d'arcades et de niches est couronné par une double zône, formée de cercles dans lesquels est inscrit un quatre-feuilles, et de cintres contenant un fleuron à six lobes. Le même fleuron est reproduit

(1) Ces dessins ont été publiés pour la première fois, par Mgr. de Ram, dans les *Nouv. Mém. de l'Acad. royale*, XIX, 1845, avec un mémoire sur la *Sépulture des ducs de Brabant.*

sur le bord de la table où sont couchées les statues de Henri III et d'Aleidis. Le duc est revêtu d'une cotte de mailles et d'une tunique. Son front est entouré d'un simple diadême : sa tête s'appuie sur un coussin. Il a les mains jointes ; près de lui est l'écusson de Brabant. Sa noble compagne repose à ses côtés, et les pieds des deux personnages s'appuient sur des lions dormants. Pour honorer la dignité de ces morts illustres, le ciseau du sculpteur, se conformant à l'usage reçu depuis le XIe siècle, a taillé dans la pierre, au-dessus de leur tête, deux dais ajourés de fenêtres et surmontés de créneaux. Derrière la tête de ces statues couchées s'élèvent deux niches à arc trilobé, terminées chacune par un pignon. Sous la niche qui correspond à l'image du duc Henri III, est assis le Christ, *souverain Juge des vivants et des morts*. Ses mains sont levées vers le ciel, pour montrer les plaies sacrées ; les blessures des pieds sont également apparentes, enfin, le vêtement écarté du Sauveur laisse apercevoir la trace de la lance dans son côté. C'est là le type ordinaire de l'Homme-Dieu, représenté en *souverain Juge*, au XIIIe siècle. C'est ce type que l'on rencontre sur beaucoup de monuments, entre autres, sur les vitraux de la cathédrale de Bourges (1), et dont le grand Orcagna s'est inspiré, lorsqu'il peignit ses fresques si célèbres du *campo-santo* de Pise (2).

L'ange gardien du duc de Brabant porte aux pieds du souverain Juge l'âme dont la garde lui a été confiée. De son côté la Ste.-Vierge, assise sous la seconde niche, reçoit miséricordieusement l'âme de la duchesse Aleidis. Ces deux âmes sont représentées sous la forme d'enfants tout nus, comme on les voit figurées sur une foule de

(1) *Vitraux peints de St.-Étienne de Bourges*, par MM. A. Martin et Ch. Cahier, prêtres, fol., Paris, 1844, p. 171 et 287 sqq. pl. III et XIX.

(2) V. une gravure de ce Christ dans l'*Iconographie chrétienne. Histoire de Dieu*, par M. Didron. Paris, 1843, p. 244.

monuments qu'il serait trop long de citer. Le mausolée de Henri III et d'Aleidis de Bourgogne est, sans aucun doute, fort remarquable, non seulement pour la beauté de l'exécution, ressortant plus ou moins du dessin qui seul nous le fait connaître en entier, mais encore, à cause de la scène des deux anges présentant les âmes des défunts au Juge éternel et à la Vierge Marie. Cette dernière circonstance établit une certaine analogie entre ce monument et le fameux *tombeau de Dagobert,* où l'on voit l'histoire de l'âme de ce prince, arrachée aux démons, dont elle était devenue la proie, et conduite par St.-Denis, St.-Maurice et St.-Martin, dans la céleste patrie (1). Des dorures semblent avoir rehaussé la tombe du duc de Brabant et les statues qui l'ornaient. Il faut croire aussi que l'artiste n'aura pas manqué d'*enluminer richement,* là où il avait prodigué l'or.

Les ossements de Henri III et de sa compagne reposent au pied d'un mur qui séparait autrefois le chœur des Dominicains de la chapelle ducale. Une peinture à fresque décorait cette clôture. Sur un trône élevé, orné de pinacles à crochets, était assise Notre Dame, patronne du couvent, comme l'indiquait une inscription placée au-dessous : *Sancta maria patrona huj⁹* (2) *ecclesie.* Deux anges, sortant d'un nuage,

(1) V. la description et la gravure de ce tombeau dans les *Monuments de la France*, de M. Alex. Lenoir, fol. Paris, 1840, p. 28 et pl. XXII. L'idée des visites à l'autre monde était une idée très-populaire au moyen-âge, et un thème inépuisable pour la littérature et l'art. Tel un voyageur s'intéresse à tout ce qui lui rappelle la patrie absente, tels les peuples prêtaient une curieuse attention à ceux qui les entretenaient des visions de l'éternité. Le génie du XIII[e] siècle est le génie de la synthèse; Dante résume l'idée dont nous parlons dans une œuvre immortelle. V. sur ce sujet : *Dante et la philosophie catholique au treizième siècle,* par M. A. F. Ozanam, dernière édition, IV[e] partie.

(2) Nous avons exprimé par le chiffre ⁹, le signe paléographique qui, placé en haut de la lettre, a la valeur de *us.*

posaient gracieusement, sur la tête de leur reine, une brillante couronne. De chaque côté du trône, sur des prie-Dieu recouverts d'une housse semée de leurs armes, sont agenouillés les deux princes. Ils offrent chacun à la patronne du monastère, un petit modèle de l'église qu'ils ont fondée en son honneur. Le duc est assisté de St.-Dominique et d'un autre saint (nimbé) de son ordre. Le fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs porte un nimbe, dont les bords ondulés semblent se terminer en petits rayons. Est-ce une réminiscence de l'étoile dont parle la légende, et que l'art du moyen-âge a placée au front de ce grand saint? La duchesse Aleidis est accompagnée de St.-Pierre de Vérone, martyr de l'ordre des Dominicains, et d'une sainte revêtue du costume religieux, qui pourrait être sa patronne. De la tête de cette dernière, s'échappent des rais d'escarboucle. L'intention du peintre n'aurait-elle pas été de faire reconnaître clairement, à ce signe héraldique, Ste.-Adelheide ou Aleidis, abbesse de Villich près de Bonn, au commencement du XI[e] siècle? Cette vierge était la fille de Megingose comte de Gueldre (1) et, comme telle, elle se rattachait à la maison de Clève, dont le blason est de gueules aux rais d'escarboucle, pommeté et fleurdelisé d'or de huit pièces, enté en cœur d'argent à l'escarboucle de sinople. Il est à remarquer que le nimbe de Ste.-Aleidis ne se compose que de sept rais, mais le huitième peut se supposer derrière la tête.

Avant d'en finir avec cette peinture, disons que deux anges, sortant des coins supérieurs de l'encadrement du tableau, célèbrent au son des trompettes les bienfaits des fondateurs du couvent et de l'église des Dominicains. Nous ferons connaître également les inscriptions qui sont placées sous la peinture :

(1) V. Bolland. 5 Feb. — *Gallia Christ.* III, p. 779.

Hic subtus jacet dns henricus huj9 nomis terti9 principis illustris : dux lottringie et brabancie sext9 : huj9 claustri fundator : ac toti9 fundi dator qui obiit ano : m° : cc° : lx : ultia die februarii.

Hic jacet dna aleidis de bourgundia. ducissa
ejus uxor. isti9 claustri. et claustri de oudergheem
pia fundatrix. nec non ordinis toti9 predicatoru
benigna amatrix. que obiit ano. dni. m°. cc°. lxxiij. xxiij
die octo :

Il ne nous reste plus maintenant qu'à nous occuper des vitraux peints, afin de compléter la description du monument dédié par Jean le Victorieux à la mémoire de ses nobles parents. Nous connaissons le dessin de trois lancettes. Celle du milieu est consacrée à la grande scène de la Rédemption. Sous un dais trilobé qui trahit la fin du XIII[e] siècle, est élevé en croix le Christ, dont la tête est ornée du nimbe crucifère et de la couronne, et les bras étendus, comme pour embrasser tout le genre humain. Les lettres INRI annoncent sa royauté terrestre, tandis que le soleil et la lune rendent hommage au Maître de la nature. Le soleil est à la droite du Sauveur, c'est-à-dire au nord, selon la position de la croix sur le Calvaire, afin de proclamer par cette faute calculée d'astronomie, que la lumière se retirant de la région du midi, a dissipé les ténèbres du septentrion (1). Le sang, d'un prix infini, qui coule des plaies du crucifié, est recueilli dans un calice, probablement le Saint-Graal, ce vase fameux, sujet des romans de chevalerie célestienne et des recherches aventureuses de Perceval le Gallois (2).

(1) V. *les Mélanges d'Archéologie, d'Hist. et de Littér.* par MM. Arthur Martin et Ch. Cahier, prêtres. Paris, 1848, I, p. 220-222.

(2) V. *Iconographie chrétienne. Histoire de Dieu*, par M. Didron, p. 253 — *Le Parcival de Wolfram d'Eschenbach et la légende du Saint-Graal*, par G.-A. Heinrich, docteur ès lettres. — *Leben und Dichten Wolfram's von Eschenbach*, herausgegeben von San-Marte. Magdebourg, 1836 et 1841 — et *Ueber die Beschreibung des Tempels des heiligen Grales in*

La Ste.-Vierge et le disciple bien-aimé trouvent naturellement leur place aux côtés de la croix. Dans un panneau inférieur, et encore sous une arcade trilobée, s'est fait peindre Marie de Brabant (1), *à genoux* et les mains jointes. Une inscription sur deux bandes : *Dame Maria Royn de France* ne laisse subsister aucun doute à cet égard, non plus que les pièces héraldiques qui occupent la partie la plus basse de cette belle verrière. C'est là que l'ordonnateur ou le peintre a montré la pureté de son goût. Des bandes se coupent en losanges, d'un bout du compartiment à l'autre, sans avoir égard à un écusson qui en occupe le centre. Entre les losanges, des lions sur le fond, des fleurs-de-lis sur le champ de l'écusson. Tout le vitrail est entouré d'une bordure de fleurs-de-lis.

La lancette placée à la droite du spectateur contient l'image de St.-Nicolas, et au-dessous de celle-ci *Li Dus Henris de Brabant,* agenouillé et revêtu d'une longue tunique et d'un manteau. Le compartiment inférieur est losangé avec fleurs-de-lis, et contient l'écu brabançon, brochant sur le tout. Le noble lion est fièrement dessiné. Ses formes accentuées et exagérées répondent tout-à-fait à l'idée que les XIII[e] et XIV[e] siècles se faisaient de l'art du blason, qui est un art de convention, destiné à perpétuer des souvenirs (2). La bordure

den Heldengedicht : Titurel kap. III, von Sulpiz Boisserée. *Ann. de l'Acad. de Munich.*

(1) Cette figure est mal dessinée ainsi que celles qui suivent, au moins sur les dessins dont nous avons parlé plus haut. Ce que nous venons de dire prouve que les principes du symbolisme et de l'iconographie étaient répandus chez nous, et qu'il ne manquait à nos artistes que l'habileté de l'exécution.

(2) Si les figures héraldiques ne sont pas accentuées ni exagérées, vues de loin elles perdent leur caractère et ne présentent plus qu'une masse confuse. Depuis le XVI[e] siècle le dessin décoratif s'est amolli, et peu-à-peu on en est arrivé à dessiner les animaux héraldiques le plus naturellement possible, ce qui est méconnaître le principe même de l'art des armoiries. —V. cette thèse développée (avec gravures) dans le *Diction-*

de la verrière emprunte ses motifs de décoration aux armes impériales, à celles de la France et à celles de Brabant. La lancette gauche offre la représentation de St.-Denis, debout, portant entre les mains une épée et sa tête, dont le nimbe est resté au-dessus du cou. Plus bas, on voit *La Ducesse Alis née Borgon,* à genoux. Enfin, la partie inférieure est losangée avec des châteaux sommés de trois tours, et sur le tout, l'écusson national. L'encadrement présente alternativement une répétition de cet écusson et de ces tours, ainsi que des fleurs-de-lis et des armes de Bourgogne ancien.

Les trois lancettes dont nous venons de parler, ont leur partie supérieure couverte de dessins en quatre-feuilles.

Les autres vitraux qui éclairaient la chapelle ducale et le chœur représentaient, avec leurs armoiries, Henri l'Enfant, landgrave de Hesse, demi-frère du duc (1), Henri de Louvain, sire de Gaesbeek, son cousin germain et d'autres membres de la maison de Brabant.

Le mausolée dont nous nous sommes occupé, avec la peinture murale et les peintures sur verre qui le décoraient, fut détruit au siècle dernier (1762) par les soins du prieur Van de Putte, assisté de l'architecte Corthout, lorsqu'ils modernisèrent la belle église des Dominicains élevée au milieu du XIII[e] siècle, et l'affublèrent d'ornements dans le style de l'époque! Il est cependant nécessaire d'ajouter que, si les gazettes du temps élevèrent jusqu'aux nues le prieur et son co-vandale, des hommes, dignes de l'estime publique, ne laissèrent pas de blâmer sévèrement la destruction de ce monument national. Le prince Charles de Lorraine ordonna une enquête, qui eut pour résultat de faire placer, contre

naire raisonné de l'Architecture française, par M. Viollet-le-Duc, I, p. 484 sqq.

(1) Fils de Henri II le Magnanime, duc de Brabant, et de Sophie fille de Ste.-Elisabeth de Hongrie.

le paroi septentrional du chœur, une modeste inscription, rappelant que sous ces dalles reposent encore les ossements de Henri le Débonnaire et d'Aleidis de Bourgogne (1).

Tout ce que nous venons de dire suffirait à prouver au besoin, quel fut l'amour de Jean I pour l'art et pour la poésie. Mais nous ne pourrions omettre, sous peine d'être incomplet, de mentionner au moins quelques autres documents intéressants, destinés à rehausser notre sujet.

On sait quels furent, du Xe au XIIIe siècle, l'immense importance politique et le rôle bienfaisant des ordres religieux, placés entre une féodalité guerrière, ignorante et sans cesse divisée, un peuple dans l'enfance, et une royauté cherchant à appuyer son pouvoir tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, tantôt sur l'Église. On connaît moins, ou plutôt l'on aime à méconnaître les services incalculables rendus par les moines, soit dans l'art de l'agriculture, par le défrichement des terres incultes et des marais pestilentiels, soit dans les différents arts mécaniques et industriels, soit, enfin, dans les beaux-arts et les sciences (2).

Le duc de Brabant, comprenant les grands avantages qui résultaient pour notre patrie de la prospérité des établissements monastiques, se montra constamment le bienfaiteur des maisons religieuses. Il les dotait de vastes possessions, leur accordait des immunités précieuses, les aidait puissamment dans la construction de leurs majestueuses basiliques et de leurs cloîtres, et les protégeait, au besoin, contre la puissance de leurs ennemis. C'est ainsi

(1) V. les détails de l'enquête, ainsi que la relation des fouilles pratiquées en 1835, qui ont amené la découverte des ossements de Henri I, de sa femme et d'un enfant, ainsi que d'autres pièces curieuses, dans le mémoire précité.

(2) V. sur ce sujet, l'article de M. Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire raisonné de l'Architecture*, au mot : *architecture monastique*, I, p. 241 sqq.

que les abbayes de Parc, près de Louvain (1), de St.-Bernard, sur l'Escaut (2), de Jette (3), de Forêt (4), d'Averbode (5) et de Corneli-Munster (6) éprouvèrent les effets de sa munificence. Si nous voulions étudier dans ces antiques monastères, l'œuvre artistique, à laquelle notre duc ne fut point étranger, il nous serait difficile, pour ne pas dire impossible, de nous en faire une idée quelque peu satisfaisante. La main des iconoclastes et la main des restaurateurs ont passé par là.

Dans un vallon du Brabant, arrosé par la Thile, au milieu d'un bois, débris d'une épaisse forêt, gisent encore les ruines immenses d'une magnifique abbaye, fondée par St.-Bernard, en l'année 1147 (7). Les héritiers des disciples de ce grand saint, mieux inspirés en cela que la plupart des autres moines, respectèrent, à des époques de mauvais goût, l'œuvre de leurs devanciers, en sorte que ces pierres semblent nous être laissées, comme un legs inestimable des XII[e], XIII[e] et XIV[e] siècles. L'abbaye de Villers présente, dans sa disposition et son plan, le type ordinaire de nos grands établissements religieux, de l'obédience de Clairvaux, construite qu'elle est, sur le modèle de cette célèbre maison; en même temps, le style de son architecture offre des particularités tellement remarquables, qu'elle ne peut manquer d'exciter l'admiration et l'étonnement. La vaste église fut achevée sous le règne du duc Jean I, et

(1) En l'année 1284. — V. Miræus, p. 871. — En l'année 1283, il confirma les possessions et les priviléges de cette abbaye.—Miræus, p. 966. —En 1290 il lui cède un bien près de Diest.—Diplôme inédit cité plus haut.

(2) En l'année 1271. — Miræus, p. 864.

(3) Il en accepta l'avouerie en Avril 1292. — Sanderus, *Chorogr.*

(4) V. Sanderus, *Chorographia.*

(5) En 1268 et 1280. — V. Sanderus, *Chorogr.*

(6) Il dota cette abbaye en 1264. — Miræus, p. 438.

(7) V. *Hist. Monast. Villariensis*, apud Martène et Durand, *Thesaur. nov. anecdot.* III, — et les ouvrages de Sanderus et de Gramaye.

quoique l'on ignore la part que ce prince ait prise à sa construction, il nous sera permis de nous arrêter dans ses débris, et d'interroger ses ruines.

Si l'on se place sur les collines avoisinantes, l'œil peut embrasser la masse de ces anciennes constructions et reconnaître la destination de chaque partie du monastère. Là, s'élève la vaste basilique tournée vers l'orient, ce qui est la position normale d'une église. Dans le symbolisme chrétien, en effet, l'orient est le règne même de Dieu et le trône du soleil de justice. Du côté de l'occident, la région des ténèbres et par conséquent de l'ignorance, et à l'extrémité du transsept du nord, qui est la région des frimas et des orages, c'est-à-dire des passions et de l'endurcissement dans le péché, s'ouvrent deux entrées pour les laïques. Mais le cloître et tous les bâtiments exclusivement réservés aux religieux profès, sont placés au midi, car c'est au midi, que le souffle de l'Esprit-Saint féconde l'intelligence de ceux qui se livrent à l'étude des choses célestes (1).

Les dépendances du monastère, la brasserie, les moulins, mus par le ruisseau, et en général, tout ce qui tient au service purement matériel, est placé au couchant et complétement séparé du cloître, du dortoir, du *quartier de* l'abbé et du réfectoire.

Les bâtiments les plus anciens de l'abbaye de Villers, et qui peuvent remonter à l'époque de la reconstruction, entreprise en 1197, par l'abbé Charles (2), sont les vastes salles, souterraines et autres, dépendantes des moulins, le porche de l'église et la brasserie.

(1) V. l'article du R. P. Cahier sur le symbolisme extérieur des églises dans les *Mélanges d'Archéologie, d'Hist. et de Littér.*, I, p. 74, sq. Ceux qui ont vu la planche de l'ouvrage de Sanderus, représentant une vue cavalière de l'abbaye de Villers, auront remarqué qu'elle a été gravée directement à l'endroit, et tirée conséquemment à l'envers, ce qui bouleverse l'ordre des points cardinaux.

(2) *Hist. monast. Villar.*

Celle-ci, de style romano-ogival, serait, d'après la tradition, la première église du monastère érigé par St.-Bernard (1). La salle est précédée d'un petit porche, dont la voute ogivale à arêtes croisées, est soutenue par trois rangs de colonnes à chapiteaux évasés. L'intérieur est divisé en deux nefs, par un rang de colonnes supportant les retombées de la voûte, surbaissée et d'arête. Cette disposition d'une chapelle monastique à deux nefs, *au XII[e] siècle*, et la présence d'une énorme cheminée qui semble, ainsi que les deux pignons de l'édifice, faire partie de la construction primitive, ne nous permettent pas d'ajouter foi à la tradition locale. Une seule observation d'ailleurs suffirait pour lever tout doute à cet égard, s'il pouvait en rester encore. Cette prétendue église, loin d'être régulièrement orientée aurait été tournée vers le nord, *position dont il n'existe pas d'exemple à une bonne époque, à cause qu'elle est essentiellement mauvaise, pour les raisons symboliques énumérées plus haut* (2).

(1) *Hist. de l'Architecture en Belgique*, par A.-G.-B. Schayès, II, p. 39.

(2) Nous ne connaissons aucun exemple d'église orientée vers le nord, tandis que nous en savons quelques-unes dont l'abside n'est pas à l'est, par exemple Sainte-Marie Majeure à Rome, tournée vers l'occident (*a*). Mais c'est l'exception, car il existe toujours, concernant ces églises, une tradition qui donne des raisons, souvent symboliques, de l'orientation anormale, tout en rendant hommage à la règle. Sans sortir de la Belgique, nous connaissons une modeste église, devenue célèbre par le grand souvenir qui s'y rattache. Nous voulons parler de *Laeken*, où reposent les dépouilles d'une reine vénérée par la nation entière. *Cette église regarde le midi*. La légende rapporte que la Sainte-Vierge donna elle-même cette orientation, après avoir à deux reprises différentes, lancé hors de terre les fondements qui suivaient la direction usitée. On en trouvera les raisons mystiques dans l'*Origine de l'église miraculeuse de Lacq désignée par la Vierge, consacrée par Jesu-Christ*. Bruxelles, in-12°, 1694 — dédié à S. A. S. Marie-Elisabeth archiduchesse d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Personne n'est assez crédule pour ajouter foi à cette naïve légende qui, pour nous, n'a d'autre

(*a*) V. *Btæ Mariæ Majoris de Urbe etc. descriptio, auctore Paulo de Angelis*, Romæ 1621.

Soit donc que cette bâtisse ait servi, dès l'origine, à la cuisson de la cervoise, soit qu'elle ait eu une destination différente, qu'il n'est pas facile de désigner, il reste néanmoins prouvé que la pensée des constructeurs n'a pas été d'en faire un oratoire, et que jamais elle n'a servi comme tel.

Mais quittons la brasserie pour nous avancer vers l'église. La façade occidentale ne présente plus que d'informes arrachements, dans lesquels s'ouvrent trois portes romanes. Une grande fenêtre en ogive, placée au-dessus de la porte centrale, éclaire la grande nef. De chaque côté, une fenêtre plus petite mais également en tiers-point, donne la lumière à une chambre étroite, surmontée elle même d'un réduit semblable (1). Ces chambres ont pu servir à la conservation des archives de l'abbaye, et à la *librairie.* Cet usage n'aurait pas été sans précédents, parmi les établissements monastiques (2). On n'aura pas oublié que le monastère lui

valeur que celle de renseigner sur l'opinion généralement reçue de l'orientation. Le chapitre V du petit ouvrage que nous venons de citer, contient une dissertation curieuse sur le symbolisme de l'orientation. L'ancienne église de Laeken, qui offre des parties construites au XIIIe siècle, devra disparaître, dès que M. Poelaert (le restaurateur du *théâtre* royal incendié) aura achevé la nouvelle église, également *en style* du XIIIe, élevée par la Belgique entière, à la mémoire de sa Reine et destinée à devenir la sépulture de notre dynastie, comme l'antique abbaye de St.-Denis l'était pour la France. Cette église est tournée *vers le nord,* tandis que le vaste terrain, sur lequel elle s'élève, permettait de l'orienter, soit régulièrement vers l'est, soit vers le sud, selon le symbolisme de la légende. N'est-ce pas négliger l'esprit, pour adopter les formes d'un style, dont le caractère est précisément de subordonner les formes à la raison?

(1) Celui-ci est éclairé par des fenêtres rectangulaires percées de rosettes, ce qui prouve que le porche est une construction entièrement romane, et que les fenêtres ogivales n'y ont été percées qu'après coup. Constatons ce fait pour ce qui va suivre.

(2) Ainsi à Cluny, l'une des deux tours carrées qui flanquaient le narthex était réservée à la garde des archives. L'autre, celle du midi,

bâti sur le type de Clairvaux, et en partie, à une époque où les prescriptions de St.-Bernard étaient encore sévèrement observées. Aussi un simple clocher de bois surmonta seul l'église de Villers, à la jonction du transsept et de la nef (1).

était le siége de la justice, la prison. — V. le plan de cette célèbre abbaye dans le *Dictionn. raisonné de l'Architecture franç.*, I, p. 258.

(1) « Il est étonnant que cette belle église n'ait eu d'autre tour qu'une assez mince flèche en bois posée au point central de la croisée, » dit M. Schayès, dans son *Hist. de l'Architect. en Belgique*, II, p. 46, note 1. — Le fait est plus étonnant encore à des églises d'abbayes plus considérables, telles que Citeaux, Clairvaux et tant d'autres qui manquent complétement de grandes tours à leur façade. S'il nous était accordé de différer d'avis avec le savant académicien; nous dirions que ces grandes tours semblaient peu convenir à la simplicité de la vie religieuse, et que l'ordre de Citeaux, en possession de biens immenses, poussait néanmoins jusqu'à l'excès la vertu d'humilité. La règle de l'ordre entre dans beaucoup de détails au sujet des bâtiments claustraux. Les chapitres tenus en 1214, 1215, 1216 et 1217 confirmèrent ces dispositions sévères.

En voici quelques passages :

« Caput II. De Turribus ad campanas — Turres lapideæ ad campanas non fiant nec ligneæ altitudinis immoderatæ quæ ordinis dedeceant simplicitatem.

Caput III. De Vitreis — Vitreæ albæ tantum fiant, exceptis abbatiis quæ alterius ordinis fuerint quæ aliter factas tempore suæ conversionis habuerint, poterunt retinere.

Caput IV. De superfluitatibus et curiositatibus cavendis — Superfluitates et curiositates notabiles in sculpturis, ædificiis, pavimentis et aliis similibus, quæ deformant antiquam ordinis honestatem et paupertati nostræ non congruunt in abbatiis, grangiis vel cellariis nostris ne fiant interdicimus; nec picturæ præter imaginem salvatoris. »

Nomasticon Cisterciense. Parisiis, 1670; p. 275.

Nous croyons que cette dernière disposition ne s'appliquait pas à l'image de la Ste.-Vierge, que l'on représentait portant entre ses bras son divin Fils, dont elle est comme le trône. D'ailleurs le XIII[e] siècle était à peine commencé, que les moines oublièrent une règle trop sévère, maintenue par St.-Bernard (*a*), lequel en ce seul point fut en opposition avec tout son

(*a*) V. *Sti Bernardi apologia de vita et moribus religiosorum*, c. XII.

Nous entrons dans le porche. Le narthex est peu profond, et sa voûte, dont les arêtes offrent des tendances vers l'ogive, supporte une tribune placée à la hauteur des arcades simulées, qui tiennent lieu de triforium. Une seule porte à plein-cintre donne accès à la grande nef. L'archivolte en est formée de tores en retraite reposant sur des chapiteaux à palmes, d'une grâce sévère. Enfin, sous le sol que nous foulons, une crypte renfermait dans ses flancs les cercueils rangés en ordre des moines morts à l'abbaye, jusqu'à ce que les révolutionnaires vinrent troubler leur repos et disperser leurs ossements.

Nous ne nous arrêterons point maintenant à décrire les nefs élevées de l'église. Pénétrons jusqu'au sanctuaire, dont la construction remonte à la fin du XII[e] siècle, pour revenir ensuite sur nos pas jusqu'aux arcades de la nef, laquelle ne fut achevée que sous l'abbé Arnould de Ghistelles, pendant le règne de Jean le Victorieux (1).

Nous voudrions être assez heureux pour donner au lecteur une idée du chœur et du transsept, lesquels offrent des particularités très-remarquables d'architecture. Le chœur, qui n'a guères plus de 50 pieds de profondeur (2), n'a point de collatéral, et l'abside est à pans *coupés*. D'élégantes colonnettes engagées dans les coins, s'élancent du sol vers la naissance de la voûte, qui a complétement disparu, au-dessus du sanctuaire. On peut diviser celui-ci horizontalement en trois zônes. La zône inférieure et la zône supérieure sont percées de fenêtres ogivales, tandis que celle du milieu est ornée, à chaque pan, de deux

siècle. Dès ce moment l'art monastique, tout en restant longtemps pur et austère, ne négligea aucun moyen pour frapper l'esprit et le cœur, en même temps que les regards.

(1) *Hist. monast. Villar.*

(2) La longueur totale de l'église est d'environ 250 pieds.

œils-de-bœuf superposés et encadrés sous un plein-cintre. Cette disposition se répète cinq fois à l'abside.

Les transsepts ont chacun leurs deux bas-côtés, comme à l'église de Clairvaux, mais ils ont une travée de plus que dans cette célèbre abbaye. Chaque transsept pouvait posséder ainsi trois autels, au lieu de deux, placés dans son bas-côté oriental. Il est possible qu'on ait adopté ce nombre inusité parce que l'absence de collatéral ne permettait, comme dans d'autres églises, de faire rayonner les autels autour du chœur.

Le bas-côté occidental du transsept du midi contient un escalier qui descend du dortoir et donne l'accès au chœur, pour les offices de nuit.

L'extrémité du transsept du nord est percée, dans sa partie inférieure, d'une porte destinée aux laïques, comme nous l'avons déjà dit. Plus haut, trois lancettes géminées, de la plus belle proportion, sont soutenues par des colonnettes à chapiteaux ornés de palmes. Et tout en haut, sous un grand arc roman, trois fenêtres à plein-cintre, percées chacune de trois rosettes superposées et dont l'extrados est garni de deux autres rosettes, ce qui fait en *tout* onze œils-de-bœuf, présentant un caractère unique d'originalité. C'est bien là un des effets les plus extraordinaires et les plus majestueux, que l'œil de l'archéologue ait jamais rencontrés, que l'art de l'architecte ait jamais produits !

On ne doit point s'attendre à trouver la même disposition au midi, puisque là s'élève le dortoir, adossé au transsept. Les constructeurs ont néanmoins utilisé la partie de la muraille qui domine le toit de ce dortoir, en y perçant sept œils-de-bœuf et deux demi-rosettes.

Nous passons aux nefs. Elles sont une des créations les plus pures et les plus sévères de l'architecture ogivale primitive, dans notre pays. Quoi de plus simple et de plus

beau à la fois, que les vingt grandes colonnes, placées sur deux rangs qui divisent les nefs?. De leur chapiteau à plinthe octogone, s'élève une colonnette engagée, couronnée d'un chapiteau, à la naissance des arcs de la voute. Au-dessus des grandes arcades, à défaut de triforium, règne une suite d'arcades simulées et géminées, à ogive obtuse, dont les retombées sont soutenues par des colonnettes. Des fenêtres ogivales qui les surmontent, éclairent la haute nef. Les bas-côtés sont encore couverts de leurs voûtes, mais la grande nef a vu s'écrouler, en grande partie, la sienne, sans que pour cela, l'action non contrebalancée des arcs-boutants soit parvenue à renverser ses murailles.

L'église tout entière semble avoir été peinte intérieurement, au XIII[e] siècle. On trouve, en effet, de nombreux fragments de peinture à fresque sur les différentes parties de l'église, depuis les voûtes et les murailles (1), jusqu'à la moindre crédence (2). Les grandes surfaces furent couvertes d'une teinte uniforme, jaune ocreuse, avec des dessins de pierres d'appareil, de diverses grandeurs, rouges ou blancs. Les chapiteaux avaient leurs palmes coloriées en rouge ou en vert. Les voussures de la porte du narthex, donnant accès à l'église, offrent également des traces de peinture : ce sont des bandes à petites lignes réticulées, coupant les tores, dans un sens opposé à celui de leur projection.

A voir l'unité qui règne dans l'architecture extérieure de l'église Notre Dame de Villers, on dirait que ce beau monument a été construit comme d'un seul jet (3). Les

(1) La nef droite à laquelle était adossée une galerie du cloître, n'avait pas de fenêtres.

(2) Nous avons remarqué à l'extrémité du transsept méridional, à hauteur d'appui, une crédence semblable à une niche maçonnée dans le mur et anciennement peinte. Tout à côté il y a une seconde niche plus petite.

(3) Nous faisons abstraction des chapelles du bas-côté gauche, construites pour ainsi dire entre les contre-forts, à la fin du XIV[e] siècle.

fenêtres et les œils-de-bœuf en sont encadrés de pierre blanche. Des contre-forts en retraite renforcent le chœur. Ils sont surmontés d'une colonnette engagée, qui porte, au-dessus de chaque fenêtre, un arc de décharge, apparent à l'extérieur et noyé dans la maçonnerie à l'intérieur, sous une corniche soutenue par des corbeaux. Des arcs de décharge garnissent également les fenêtres d'un rang inférieur. Au transsept et à la nef, un double rang d'arcs-boutants soutient la construction, au-dessous et au-dessus de la poussée de la voûte, de manière que l'action de celle-ci s'exerce sur l'espace compris entre les deux arcs et qui est fortifié par une colonnette. C'est ainsi que les maîtres d'œuvre du moyen-âge savaient prévenir tout *bouclement*, en *étrésillonnant* les murs (1).

Quittons maintenant l'église, et pénétrons dans le cloître par une petite porte romane, ménagée à l'extrémité occidentale du bas-côté gauche, et dont les tores concentriques, en forme de trilobe, s'appuient sur les chapiteaux d'élégantes colonnettes. Si le lecteur consent à nous suivre, nous passerons au milieu des débris du cloître, qui est l'œuvre du XIVe siècle (2). Nous arrivons au grand réfectoire (3), placé en retour d'équerre avec la galerie, qui fait face à celle qui longe l'église. C'est une grande salle, divisée en deux nefs par un rang de colonnes, qui sont maintenant détruites, ainsi que la voûte. A l'extérieur, elle est renforcée par de grands contre-forts en retraite. Ses fenêtres se composent de deux baies ogivales, géminées et surmontées d'une rosette, assujetties sous un arc plein-cintre.

(1) V. sur ce système le *Dictionnaire raisonné de l'Architecture*, au mot *arc-boutant*.

(2) Les peintures dont nous avons trouvé quelques traces dans ce cloître prouvent, par leur comparaison avec celles de l'église et du réfectoire, l'antiquité de celles-ci.

(3) V. quelques dessins de l'abbaye de Villers dans l'*Hist. de l'Architect. en Belgique*, II, p. 40 sqq.

Nous y avons remarqué des peintures de même style que celles de l'église. Là où il n'y avait point de fenêtres, on en a peint intérieurement de fausses, sur le mur plein, de manière qu'il serait possible de restituer les armatures de fer. Sur la face méridionale du réfectoire, il existe des traces de peinture bien plus remarquables. Un peu au-dessous de l'élégante console, qui soutenait là les retombées de la voûte, s'épanouissait l'image de la Ste-Vierge, patronne du monastère (1). Assise sur un trône et servie par deux anges, elle porte son divin Fils. Sa robe et celle de son Enfant sont bleues d'hyacinthe (2), et un nimbe d'une couleur ocreuse entoure son front. La tête de Jésus et celles des anges sont également nimbées. Voilà ce qu'on peut à peine reconnaître de cette peinture du XIII[e] siècle. Elle fut recouverte d'un ignoble badigeon, et c'est la pluie, à laquelle elle est exposée depuis un demi siècle, qui l'a mise au jour (3).

Notre intention n'est pas de nous occuper des autres

(1) M. Schayès l'avait déjà signalée il y a plusieurs années, comme il le dit dans son *Hist. de l'Architect. en Belg.*, II, p. 41, note 1.

(2) Actuellement tirées au vert.

(3) Cette vierge colossale, toute assise qu'elle est, n'a pas moins de sept pieds de haut. Monté sur une échelle, nous avons nous-même enlevé prudemment quelques restes de badigeon, afin de reconnaître les lignes du visage. Nous avons trouvé des traits noirs autour du nimbe, sans pouvoir nous assurer si ce sont des lettres ou de simples ornements. Cette dernière hypothèse nous semble la plus probable. C'est à peine si nous avons pu distinguer le *posh* (a), qui a servi à tracer les contours des sourcils, du nez, de la bouche, etc. Cette peinture a été exécutée à la détrempe, sur une légère couche de mortier, et elle est incontestablement du XIII[e] siècle. En 1855, nous en avons pris un dessin. En 1856, la destruction avait fait un grand pas de plus. Pas de doute que d'ici à quelques années, tout n'ait disparu.

(a) Sur sa composition V. *Diversarum Artium schedulæ, du moine Théophile*, édit. de M. le comte de l'Escalopier, p. 15.

bâtiments claustraux de Notre Dame de Villers (1). Nous en avons dit assez, sinon pour faire connaître, au moins pour inspirer le désir de connaître mieux ce qui nous reste de cet antique monastère. Quoi de plus propre, en effet, à élever la pensée que d'errer dans ces sombres ruines? Si la main de l'homme les a profanées, la main de la nature s'est plu à les parer d'une nouvelle couronne. Sur le fragment de voûte de l'église (2), se balancent de jeunes arbres dont le vent a déposé là le germe, en même temps que la poussière. Le lierre s'y marie au sapin, et le cornouiller enchasse dans le chêne ses ombelles rouges comme des escarboucles. Sous le vêtement de verdure qui recouvre çà et là les vieilles pierres, on aime à retrouver la place, où pendant plus de six siècles, des hommes se sont adonnés au travail, à la prière et à la contemplation. Ainsi le spectacle que nous avons sous les yeux, emprunte au souvenir une partie de sa majesté sauvage et de sa poésie mystérieuse (3).

Mais il nous faut quitter enfin ces ruines. Ce qui précède

(1) Il en est encore du XIII[e] siècle, tels que la cuisine avec sa grande cheminée, ses dépendances et l'ouverture pratiquée dans le sol, permettant de puiser au ruisseau qui passe en cet endroit sous voûte.

(2) L'acquéreur de l'abbaye, le citoyen La Terrade, a enlevé tout ce qu'il pouvait revendre, comme le bois, le plomb, etc., en sorte que la voûte est restée à nue.

(3) Depuis deux ans, un énorme remblai de chemin de fer, avec un pont, est venu couper disgracieusement le vallon, d'un bout à l'autre. Les locomotives qui passent tout à côté de l'abside, font trembler les murailles jusque dans leurs fondements et tomber journellement des pierres. Un peu plus loin, derrière la colline, le *railway* n'eut fait aucun tort; mais la compagnie concessionnaire de la ligne de Charleroi à Louvain a préféré vandaliser, pour le plaisir d'*exhiber* des ruines aux voyageurs, quoique cela entraînât à de grands travaux! En vérité, on est désagréablement surpris d'entendre résonner un sifflet aigu, là où il ne faudrait prêter l'oreille qu'au chant des oiseaux ou au murmure du vent agitant une harpe éolienne.

prouve une fois de plus que le moyen-âge, et en particulier l'époque de Jean le Victorieux, furent heureusement inspirés chez nous, dans leurs œuvres artistiques. De celles-ci, beaucoup ont péri par la main des iconoclastes ou des révolutionnaires; d'autres nous sont parvenues, comme des épaves de deux grands naufrages. Ce n'est donc pas seulement depuis le XVIe siècle, qu'il nous faut compter nos plus belles productions. Déjà avant cette date, l'art avait parcouru une longue période de gloire, signalée par de magnifiques épanouissements, sur le sol de notre patrie.

VII

Nous nous sommes arrêté avec une complaisance peut-être excessive, à décrire ces merveilles de l'art. C'est que nous éprouvons de la répugnance à porter nos regards sur le lugubre spectacle qu'il nous reste à retracer. Nous sommes arrivé au terme de la brillante mais trop courte carrière du héros brabançon. Nos anciens écrivains vont nous apprendre comment le duc Jean I fut frappé d'un coup mortel, dans des joûtes célébrées à Bar.

On avait publié un tournoi, afin de rendre plus solennelles les noces de Henri comte de Bar avec Léonore, fille d'Édouard roi d'Angleterre, et sœur de Marguerite future duchesse de Brabant. La princesse vînt aborder au port d'Anvers. Jean I se fit un honneur de la recevoir noblement et la conduisit en grand équipage jusqu'auprès de son fiancé. Rien n'égala les splendeurs de la fête et l'allégresse des convives. Pour plaire à la jeune duchesse, les preux chevaliers s'évertuaient à férir de grands coups. Le chef brabançon qui, selon le dire de nos chroniqueurs, avait assisté à plus de soixante-dix tournois, ne s'était jamais senti une telle ardeur. Comme il courait une lance avec Pierre de Beaufremont, bon et gentil chevalier, son gantelet se détacha de la main droite, et la lance de son loyal adversaire lui pénétra bien avant dans le bras (1). Ce fut une grande douleur pour tous ceux qui étaient présents à ces jeux militaires, tant

(1) Butkens, I, p. 331. — *Chronique de Guillaume de Nangis*, I, p. 284. — Hocsemius, au ch. XVI de sa chronique, raconte que le duc avait conçu le projet d'enlever la princesse d'Angleterre dont il s'était épris. Quoique l'on puisse reprocher certaines fautes à Jean I, cette anecdote est trop peu vraisemblable pour obtenir créance. — V. Willems, *Introd.* p. XXXIV.

pour le sire de Beauffremont lui-même, que pour les nobles venus du Brabant. Ceux-ci s'empressèrent de donner les premiers soins à leur seigneur bien-aimé, et le ramenèrent en leur pays, dans la petite ville de Lierre.

C'est là, sur sa dernière couche, que ce prince magnanime montra combien était sage sa politique, combien ardemment il désirait le bonheur de notre patrie. Le conseil qu'il donna au comte de Flandre d'unir sa fille Philippine au fils du roi d'Angleterre, aurait pu entraîner les conséquences les plus importantes pour notre histoire; mais les intrigues de Philippe le Bel surent empêcher une alliance qui était loin d'entrer dans les vues de la politique française sur nos contrées (1).

« Cependant, dit le vieil historien Butkens, nostre duc diminuant peu-à-peu de forces naturelles se disposoit pour laisser ce val de misères et aller prendre possession de l'éternité, par où il se preparoit avec grande piété à ce voyage, se faisant munir des saints sacrements de l'Église, et finalement trepassa le jour de l'Invention de la Sainte-Croix, 3 du mois de mai de l'an 1294, ayant atteint l'age d'environ quarante et trois ans...... Son corps fut mené solennellement avec soupirs et larmes à Bruxelles, et receut sepulture au milieu du chœur de l'église des frères mineurs illec, sous un assés beau tombeau, qui durant ces derniers troubles, a esté ruiné (2). »

(1) V. Oudegherst, *Annales de Flandre*, édit. Lesbroussart, I, p. 357.

(2) C'est-à-dire pendant les troubles du XVIe siècle. Le mausolée portait cette inscription :

ANNO DOMINI MCCXCIV OBIIT
VIRTUTUM AMATOR, JUSTICIÆ PROCURATOR,
AC DEFENSOR;
FLOS MUNDI, SPECULUM JUSTITIÆ,
AC TOTIUS PROBITATIS SPECTACULUM
ILLUSTRISSIMUS PRINCEPS JOANNES

Jean I duc de Lothier, de Brabant et de Limbourg, marquis du St.-Empire emporta dans la tombe les regrets et l'amour de son peuple. Les Brabançons célébraient à l'envie sa sagesse, sa justice et sa générosité. On se rappelait avec reconnaissance, que plein de dévouement pour ses sujets, il avait favorisé l'industrie et affranchi le commerce, par la destruction du brigandage.

Le duc aimait à étaler sa magnificence et à rehausser ainsi l'éclat de sa maison et l'honneur du peuple dont il était le chef. Grâce à ses largesses, des chevaliers sans avoir purent se montrer aux tournois, dans un équipage digne de leur naissance. Il répandait particulièrement ses bienfaits sur ceux qu'il avait attachés à sa personne; tous d'ailleurs n'eurent que des louanges à lui donner, pour sa bonté et sa courtoisie. Mais l'heure du combat avait-elle sonné, il s'animait d'une noble ardeur, et devenait grand par son courage. Ses ennemis fuyaient sa valeur, et abandonnaient la victoire au digne rejeton de la race de Charlemagne (1).

Quoique le vandalisme envahisseur ait brisé sa tombe et jeté ses cendres au vent, Jean le Victorieux vit néanmoins dans le souvenir et l'affection des Belges. Ceux-ci

PRIMUS DUX LOTHARINGIÆ ET BRABANTIÆ
SEPULTUS ANTE SUMMUM ALTARE HUJUS
CONVENTUS IN TUMBA LAPIDEA.

En 1620 l'archiduc Albert releva le monument en y ajoutant une inscription. Mais l'incendie de 1695 détruisit pour toujours l'église des Franciscains et la tombe qui recouvrait les restes de Jean I.

V. le *Cours d'histoire nationale de* M. Namèche, IV, p. 602. — V. aussi *Le Grand Théâtre sacré du Brabant,* I, 2e partie, p. 246, 247.

(1) Alse vernam dat men striden soude,
Soe verfierdi hi, als die boude,
Ende wert groot in sinen moet,
Ghelijk als die leeu doet, etc.
De Klerk. *Brabansche Yeesten,* B. V, c. 2.

n'oublieront jamais que ce prince est du nombre de nos souverains qui ont le plus contribué à doter notre patrie de la gloire des armes, à développer chez elle le goût des lettres et des arts, à lui donner ce double caractère qui la distingue, la loyauté des mœurs et l'amour de la liberté!

FIN.

Table des matières.

—

PARTIE POLITIQUE ET MILITAIRE.

PARTIE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

VI.

VII.

FIN DE LA TABLE.

Vidit Facultas Philosophiæ et Literarum.
F. J. B. J. Nève, Fac. p. t. Decanus.
J. B. David, Fac. p. t. a Secretis.

Vidit Rector Universitatis.
P. F. X. de Ram.

ERRATA.

—

P. 15, note 4 — Dans cette citation d'Hemricourt, comme dans celles qui suivront de cet auteur, il faut lire *y* au lieu de *ij*.
P. 48, ligne 13 — de lui prêter — lisez : de leur prêter.
» ligne 25 — bi my — lisez : bi mij.
P. 51, ligne 18 — côte de mailles — lisez : cotte de mailles.
P. 57, ligne 27 — n'eût voulut — lisez : n'eût voulu.
» ligne 29 — ne voulut y consentir — lisez : ne put y consentir.
P. 67, ligne 34 — Suffridus — lisez : Siffridus.
» ligne 36 — De admivanda sacra — lisez : De admiranda sacra.
P. 69, ligne 31 — Brabane — lisez : Brabante.





